

SHSregards¹⁹

Janvier – mars 2008

Le magazine du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO

SOMMAIRE

p. 4 Promouvoir des principes, des pratiques et des normes éthiques : La gestion de l'eau inquiète les experts / **p. 5-10 Orienter la recherche vers l'action au service des populations :** L'Inde accueille le 2^e Forum des ministres d'Asie du Sud • des séminaires du most en Afrique de l'Ouest • Le vieillissement des populations à l'ordre du jour de l'agenda • Porto Alegre, capitale des villes à visage humain • Le code mondial contre le dopage révisé à Madrid / **p. 11-15 Contribuer au dialogue des civilisations et des cultures :** Vers une coalition internationale des villes contre le racisme • Des sondages utilisés dans la recherche sur la sécurité humaine en Chine • Nouveau succès de la Journée mondiale de la philosophie • Le rôle des institutions africaines de droits humains en débat au Caire / **p. 28-29 Publications / p. 30-31 La tribune des lecteurs / p. 32** Commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme • **Agenda**



ENTRETIEN p. 16-17

Koïchiro Matsuura :
« Les sciences sociales
et humaines jouent
un rôle indispensable. »

DOSSIER p. 18 à 27

**Zoom sur
les Philippines**

2008, ANNÉE DE LA TERRE p. 3

**Mobiliser les sociétés
pour s'adapter au
changement climatique**

Mettre la science au service de la paix

Chaque début d'année est l'occasion de se souhaiter le meilleur pour les jours et mois à venir. Plus qu'une tradition à laquelle il faudrait se plier, ce rituel est avant tout un plaisir car il est la promesse que l'on se fait tous, au même moment, de se bâtir, individuellement et collectivement, une vie meilleure.

En ce début 2008 – déclarée année de la Terre par les Nations Unies –, je veux souhaiter le plus beau des avenir à tous les Terriens, même si je mesure l'immense travail qu'il nous faut accomplir pour rendre cet avenir possible.

Ce premier numéro de l'année 2008 est en effet l'occasion de rappeler l'urgence de prendre au plus vite conscience de la fragilité de notre écosystème et de la responsabilité des humains que nous sommes dans la protection de notre environnement et de notre bien le plus précieux : la vie.

Du nord au sud de la planète, le changement climatique est bel et bien en cours. Il ne sert à rien de le nier. Si l'on n'agit pas au plus tôt, les conséquences, à court et moyen termes, seront dévastatrices pour les plus vulnérables d'entre nous. Par endroit, l'évolution du climat a, en effet, déjà, un impact sérieux sur les moyens de subsistance des plus pauvres. Cette réalité est l'affaire de tous.

En changeant d'année, il nous faut donc aussi accepter de changer de comportements et peut-être même d'époque. Fini le temps de l'insouciance pour ceux qui pensaient pouvoir encore se le permettre. On le sait : les applications des progrès scientifiques et techniques n'ont pas que des conséquences positives. Et lorsqu'elles sont positives, ces conséquences sont bien loin d'être partagées par tous.

Pour l'UNESCO qui, en 2008, s'engage dans un nouveau cycle, après l'adoption, en octobre dernier, de ses orientations stratégiques pour les six ans à venir, il s'agit dès aujourd'hui de mieux mettre en synergie les actions qu'elle conduit dans le domaine des sciences naturelles et dans celui des sciences sociales et humaines. Comme l'explique le Directeur général de l'Organisation, dans ce numéro : « Le développement suscité par le progrès scientifique ne peut être durable que si l'on tient compte de ses dimensions éthiques et humaines. »

Mettre la science au service de la lutte contre la pauvreté, faire en sorte qu'elle soit résolument au service de la paix : tel sera notre principal objectif. Pour cela, il nous faudra dépasser nos propres frontières, en acceptant d'évoluer sans cesse comme le fait ce magazine depuis plusieurs mois afin de mieux rendre compte des activités développées par le Secteur des sciences sociales et humaines sur les sujets qui préoccupent ses principaux artisans et partenaires.

Ainsi, si la structure du journal n'est pas totalement bouleversée, des changements sont encore opérés : une rubrique s'installe (La tribune des lecteurs), tandis que d'autres changent de nom pour mieux incarner nos principales lignes d'action (Promouvoir des principes, des pratiques et des normes éthiques / Orienter la recherche vers l'action au service des populations / Contribuer au dialogue des civilisations et des cultures, ainsi qu'à une culture de la paix).

Ce début d'un nouveau cycle est également l'occasion de lancer une série de dossiers pour explorer la place occupée par les sciences sociales et humaines au sein des Commissions nationales pour l'UNESCO. Le premier volet est consacré à l'une des plus anciennes : celle des Philippines qui, en la matière, bénéficie d'une expérience exemplaire.

Ni modèle à suivre, ni leçon à donner : l'idée-force et la grande résolution de *shs Regards*, en ce début d'année, demeure de partager. ¶

« Mettre la science au service de la lutte contre la pauvreté, faire qu'elle soit au service de la paix : tel est notre principal objectif. »



Pierre Sané
Sous-Directeur général
pour les sciences sociales
et humaines



Afin de protéger l'environnement, *shs Regards* est imprimé sur du papier à 80% recyclé.

shs Regards est le nouveau nom de la *shs Newsletter*. Ce bulletin d'information trimestriel présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible en anglais et en russe sous forme électronique (www.unesco.org/shs). Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de *shs Regards* » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article. © UNESCO, 2008. ISSN 1819-9704.

Directeur de publication : Pierre Sané. **Rédactrice en chef :** Cathy Bruno-Capvert. **Comité de rédaction :** Mimouna Abderrahmane, Yu Abiko, Khaled Abu-Hijleh, Élie Auvaichez, Caroline Bacquet, Kristina Balalovska, Coraline Bardinat, Diana Body-Lawson, John Crowley, Irakli Khodeli, Jun Morohashi, Antoine Pécoud, Vieux Savané, Mebrak Tareke, Petra Van Vucht Tijssen.

Conception graphique et réalisation : Atelier Takavoïr + Anne Drezner. **Illustration :** Popay. **Impression :** OTT Imprimeurs, 2008.

2008 ANNÉE DE LA TERRE

Mobiliser les sociétés pour s'adapter au changement climatique

Présentée fin 2007, la stratégie de l'UNESCO pour faire face aux défis du changement climatique a pour objectif d'aider les États membres à s'adapter à ces changements par le développement des connaissances scientifiques, mais aussi par des choix techniques et politiques guidés par des valeurs éthiques.

« S'adapter au changement climatique, ce n'est pas un défi technique, mais quelque chose qui engage la société au sens le plus large. »

S'exprimant ainsi devant le Conseil exécutif de l'UNESCO, lors du débat thématique que ce dernier consacra à ce sujet en octobre dernier, le Professeur Rajendra Pachauri soulignait un enseignement essentiel des travaux du Groupe d'experts international sur l'évolution du climat (GIEC), qu'il préside : face à l'ampleur des changements climatiques qui interviendront très probablement à moyen terme, il ne s'agit désormais plus de prévoir ou de prévenir mais de s'adapter.

Or, dans l'objectif d'adaptation, qui occupe une place centrale dans la stratégie de l'UNESCO pour répondre aux défis du changement climatique, les questions sociales et humaines sont essentielles.

Selon les travaux publiés par le GIEC en 2007, le niveau de la mer devrait en effet monter de 20 à 60 cm d'ici la fin du 21^e siècle et la température moyenne de la planète s'élever de 1,8 à 4°C. Les conséquences dépendront des choix d'aménagement dictés par la capacité financière de chaque société ainsi que par sa capacité politique à intégrer le risque dans le débat public et dans la décision collective. Car s'il existe des réponses, les plus évidentes, tel que rehausser les digues, ne sont pas forcément les plus efficaces.

« Chacun pour soi »

Techniques et politiques, les choix d'aménagement sont également éthiques. En effet, si la modélisation détaillée des effets du changement climatique dans les différents pays et régions reste lacunaire, une chose est certaine : les impacts ne seront pas également répartis. Certaines sociétés, certains écosystèmes sont plus vulnérables que d'autres, et, face au changement climatique, le « chacun pour soi » aggravera les inégalités.

Qui doit assumer quoi, s'agissant de la responsabilité commune mais différenciée qu'ont assumée les signataires de la Convention cadre sur le changement climatique (ccc), adoptée à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992 ? Cette question éthique était au cœur du dialogue organisé par l'UNESCO à Bali, le 14 décembre dernier, dans le cadre de

« Aujourd'hui, nous savons que le développement économique est une priorité mais qu'il ne doit pas mettre les ressources de la planète à trop rude épreuve. »

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.
10 novembre 2007, Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement.



Manchot royal sur Crozet, l'une des bases australes d'où la France explore l'évolution du climat.

la Conférence des parties de la cccc. Invités à réfléchir sur « l'articulation des sciences et de l'éducation pour affronter les défis du changement climatique », Patricio Bernal, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la Commission océanographique intergouvernementale,

Johan Hattingh, professeur à l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud) et membre du bureau de la COMEST, et Timmons Roberts du Collège William and Mary (États-Unis) ont tous souligné que le changement met en jeu des valeurs dont les sciences sociales et humaines doivent rendre compte.

Outre la dimension éthique qui doit guider tous les choix d'adaptation, la stratégie de l'UNESCO met également l'accent sur le développement des connaissances scientifiques, notamment sur les dynamiques des océans et sur les liens entre changement climatique et biodiversité, ainsi que sur l'action contre les émissions de gaz à effet de serre, qui suppose un effort pédagogique de grande ampleur dans le cadre de la Décennie d'éducation au développement durable (2005-2014).¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
John Crowley, j.crowley@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 38 28

ÉTHIQUE

La gestion de l'eau inquiète les experts

Une rencontre organisée en novembre 2007, à Beijing, a réuni des représentants du gouvernement, des experts et des étudiants inquiets face à la pénurie d'eau que connaît la Chine, tandis qu'un mois plus tôt, à Paris, des experts alertaient sur la gestion de l'eau dans les zones urbaines.

Alors que la pénurie d'eau devient un problème de plus en plus inquiétant en Chine, notamment dans les régions arides de l'ouest du pays, le bureau de l'UNESCO à Beijing a organisé, fin 2007, un séminaire international sur l'éthique de la gestion des ressources en eau qui clôturait deux années d'une intense activité de recherche.

Dans le cadre du programme pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO, un important travail de recherche a en effet été impulsé dans cette région du monde afin de contribuer à une meilleure connaissance du phénomène et aider les pouvoirs publics à prendre des décisions appropriées pour faire face à la crise.

Deux partenariats ont ainsi été lancés. En 2006, un premier projet a été engagé sur le site pilote de Gansu avec l'appui de l'Institut de sciences géographiques et de recherche sur les ressources naturelles de l'Académie

chinoise des sciences. Puis, en 2007, en coopération avec le Centre pour la recherche sur l'eau de l'université de Beijing, une équipe multidisciplinaire, composée d'hydrologues et de philosophes, a étudié les problèmes d'éthique de l'environnement liés à la gestion des ressources en eau sur le site de Yulin.

Encourager des pratiques équitables

Le séminaire organisé en novembre dernier, à Beijing, avait pour objectif de discuter les conclusions de ces deux études, mais également d'encourager des pratiques plus équitables et éthiques de gestion de l'eau en accord avec les réalités socio-économiques d'un pays dont la culture est aussi celle des rizières.

Parmi les 80 participants, de nombreux universitaires chinois et de la communauté internationale, des représentants du gouvernement, des experts en éthique des sciences et des étudiants de l'Université de Beijing ont mis en lumière l'importance de ce sujet pour la Chine et les difficultés qu'elle rencontre pour faire face aux défis posés par la pénurie d'eau.

Ces difficultés ne sont cependant pas l'apanage de ce pays. Un mois auparavant, au siège de l'UNESCO à Paris, les participants à un symposium international, organisé dans le cadre du programme des sciences naturelles de l'UNESCO, soulignaient combien le problème de la gestion de l'eau se pose avec acuité dans toutes les zones urbaines. Selon eux, l'urgence est grande d'en prendre conscience et d'engager un effort concerté qui croise les approches scientifiques, sociales et institutionnelles. ¶

Pour plus d'informations sur le séminaire de Beijing, merci de contacter :
Karin Czermak, k.czermak@unesco.org,
tél. : +86 10-65322828 Ext.158

Pour plus d'informations sur le symposium de Paris :
SymposiumUWM2007@unesco.org

Les programmes scientifiques de l'UNESCO s'engagent

Les présidents des 6 programmes scientifiques de l'UNESCO (COI, PISF, PICG, PHI, MAB ET MOST), réunis à Paris les 22 et 23 octobre 2007, ont adopté une déclaration conjointe à l'intention du Directeur général et des États membres de l'Organisation dans laquelle ils considèrent le changement climatique mondial comme « un sujet de préoccupation majeur pour tous les programmes scientifiques intergouvernementaux et internationaux. »

Soulignant la nécessité de tenir pleinement compte, dans les actions à venir, des importantes réalisations déjà accomplies par leurs programmes respectifs en vue du progrès de la recherche scientifique, de la liaison entre sciences et politiques publiques, du renforcement des capacités des pays, ou encore de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, ils se sont notamment engagés à renforcer l'action destinée à répondre aux besoins de l'Afrique et la contribution « de premier plan » apportée à des initiatives telles que l'ONU-Océans, l'ONU-Eau et l'ONU-Énergie. ¶

Plus d'informations :
www.unesdoc.unesco.org



© E. Miller / Banque mondiale

OUTILS

Le bureau de l'UNESCO à Moscou s'est associé à plusieurs agences du système des Nations Unies pour publier la 1^{re} étude détaillée sur la situation actuelle et les perspectives pour les systèmes nationaux de protection des droits humains de la dignité en biologie et en médecine dans les pays de la Communauté des États indépendants. ¶



Pour télécharger cette étude en anglais ou russe :
www.unesco.ru

Étude éthique des recherches biomédicales dans les pays de la CEI
360 p., UNESCO, UNICEF, PNUD, Banque mondiale, OMS, 2007.
ISBN 978-5-98240-033-8



© J. Sennett / Banque mondiale

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'Inde accueille le 2^e Forum des ministres d'Asie du Sud

Créé au Pakistan en 2006, le Forum des ministres du Développement social d'Asie du Sud se tiendra à New Delhi (Inde), les 5 et 6 mars prochains, et fera une large place au débat sur le droit à l'information dans le cadre de la réflexion sur l'enjeu de resserrer les liens entre recherche et politiques sociales.

C'est à New Delhi, en Inde, que le 2^e Forum des ministres du développement social d'Asie du Sud se tiendra, les 5 et 6 mars 2008.

Cette rencontre, co-organisée par le ministère du Développement des Ressources Humaines et la Commission nationale de l'Inde avec l'UNESCO et le Conseil indien de recherche en sciences sociales (ICSSR), s'intègre dans le cadre des activités du programme pour la gestion des transformations sociales de l'UNESCO (programme MOST) et portera sur l'établissement et le renforcement des liens entre la recherche en sciences sociales et l'élaboration des politiques publiques, thème central de ce programme.

Créé à Bhurban (Pakistan) en 2006, ce Forum régional mettra notamment à l'ordre du jour le défi que constitue l'accès à l'information pour tous. Au-delà du débat sur la meilleure manière de faciliter la transmission des résultats de la recherche aux décideurs politiques, c'est de l'accès des populations aux informations qui les concernent qu'il sera principalement question. Ce dernier constitue, en effet, un enjeu sur lequel l'Inde pourra témoigner.

La science et la technologie au service d'un développement durable pour tous

Les ministres des Sciences de 48 pays se sont réunis à Paris, les 26 et 27 octobre 2007, pour débattre de la façon dont la science et la technologie peuvent contribuer au développement durable, et définir le rôle de l'UNESCO dans ce domaine. Au total, 98 pays étaient représentés lors de cette rencontre organisée durant la 34^e Conférence

générale de l'UNESCO. Les débats, divisés en 4 sessions, s'appuyaient sur les résultats d'une étude d'évaluation des priorités qui avait été adressée à tous les participants par l'UNESCO. Tous les participants ont insisté sur la « nécessité » de renforcer la coopération, l'enseignement, la formation et les moyens dévolus aux sciences, tels le

ministre du Sri Lanka, ou encore celui du Tadjikistan qui a considéré que « la science constitue la base du développement d'une société ». Un communiqué final a été adopté appelant, notamment, l'UNESCO à porter le débat à l'Assemblée générale des Nations Unies. ¶

Pour plus d'informations, merci de consulter : www.unesco.org/science



Le droit des citoyens à accéder à l'information sera au cœur des débats de New Delhi

Dans ce pays, une nouvelle législation a été mise en place, en 2005, visant à faciliter l'accès des citoyens aux informations détenues par le gouvernement ou les institutions publiques. Cette loi a ainsi consacré le droit à l'information de chaque citoyen et l'obligation pour le gouvernement de s'y soumettre. Des structures spécifiques ont même été prévues, telles que la création d'une commission centrale de l'information ou encore la nomination d'officiers chargés de cette fonction.

Cette deuxième édition du Forum des ministres du Développement social d'Asie du Sud s'inscrit donc pleinement dans le prolongement du premier débat qui s'était tenu au Pakistan, en 2006, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement. Les représentants des gouvernements du Bangladesh, de l'Inde, des Maldives, du Népal, du Pakistan et du Sri Lanka s'étaient alors longuement penchés sur la contribution des mécanismes de responsabilité publique à l'amélioration des services sociaux en Asie, en s'appuyant notamment sur les expériences menées dans les autres régions.

Dans une déclaration commune, fixant un cadre politique et permettant la pérennisation du Forum, les participants s'étaient notamment engagés à améliorer les consultations et les échanges propices à l'efficacité des politiques sociales, à promouvoir des politiques du développement qui en intègrent toutes les dimensions humaines, à lutter contre la pauvreté et à favoriser la solidarité. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Marina Faetanini, m.faetanini@unesco.org, tél. : + 91 11 26 71 30 00

INTÉGRATION RÉGIONALE

Fin des séminaires du MOST en Afrique de l'Ouest

Lancé en 2005, le cycle des séminaires nationaux du MOST sur « les défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest » s'achève sur la perspective d'une conférence de synthèse fin 2008 et la création d'un Institut de recherche ouest africain au Cap Vert.

Début 2008 devaient se tenir, au Libéria et au Nigéria, les deux ultimes séminaires nationaux organisés dans le cadre du projet sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest développé par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO depuis 3 ans.

Cet ambitieux pari de faire le tour des 15 États membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour examiner les défis posés par l'intégration de chacun d'eux dans l'espace de coopération régional créé en 1975 devait donc s'achever dans le pays où siège la CEDEAO. Au plus près de l'institution qui incarne le sujet.

Une conférence de synthèse en 2008

Ces séminaires ne devaient cependant pas sonner l'heure du bilan. Loin de là. La synthèse aura lieu plus tard dans l'année, à l'occasion d'une conférence qui se tiendra à la veille du prochain sommet des chefs d'États de la CEDEAO, fin 2008.

En attendant, comme dans les 13 autres pays ayant hébergé ce type de rencontre, les principaux acteurs libériens et nigériens du développement économique, social et culturel allaient se mettre autour d'une même table et échanger avec les coordinateurs des séminaires des pays voisins.

Au programme : l'exploration des spécificités et de l'engagement de ces États dans un processus qui, malgré ses lenteurs et ses échecs, continue de représenter une voie pour répondre aux attentes et aux besoins des populations ouest africaines.

Derniers à s'être tenus fin 2007, les séminaires de la Côte d'Ivoire, de la Sierra Leone et de la Guinée-Bissau avaient permis un échange franc sur les réalités. Ainsi, en

Guinée-Bissau, les débats ont fait une large place aux conséquences des conflits ayant marqué le territoire. Le rôle des langues, de l'éducation et des forces armées dans le processus d'intégration a également été longuement discuté, mettant en lumière les spécificités d'un pays qui souffre de l'exode de ses cadres.

En Sierra Leone, également meurtrie par les conflits, la question de la citoyenneté et de la survie de l'État-nation a été au cœur des discussions, qui ont fait une large place au rôle des femmes dans la sortie de crise.

L'intégration : « un impératif catégorique »

La question des ressortissants étrangers a, quant à elle, occupé une bonne partie des débats du séminaire d'Abidjan, éclairant sur la crise qui secoue la Côte d'Ivoire. Le concept d'« ivoirité », qui a contribué à brouiller l'image de cette terre d'immigration, a ainsi été convoqué et dépouillé de ses habits xénophobes pour être posé au même titre que la « francité » ou la « sénégalité ».

L'urgence d'une véritable politique d'intégration régionale étant revendiquée, les différents acteurs ont promu la cohabitation des cultures à l'intérieur d'un espace social apaisé. Des interrogations critiques n'ont pourtant pas manqué, puisqu'il était question de cerner les obstacles à la réalisation d'un objectif présenté comme « un impératif catégorique ».

Un accent particulier a ainsi été mis sur le déficit d'engagement des acteurs politiques africains, contrairement aux populations locales qui ont développé une multitude d'initiatives visant à faciliter les relations économiques, socio-culturelles et politiques avec les communautés des pays voisins. Un appel pressant a été lancé en direction des acteurs concernés pour les exhorter à faire que la recherche précède et accompagne toute politique d'intégration régionale. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Boubacar Barry, bbarry@sentoo.sn,
tél. : +221 849 23 04

Agir avec les élus contre la traite des humains

Les 6 et 7 novembre 2007, une campagne de sensibilisation sur la traite des êtres humains en Afrique australe a été menée en direction des responsables politiques de plusieurs pays ayant fait l'objet d'études conduites et publiées par l'UNESCO, dans le cadre de son programme de lutte contre l'extrême pauvreté.

Des parlementaires d'Afrique du Sud, du Lesotho et du Mozambique ont ainsi participé à des rencontres durant lesquelles les résultats de ces études leur ont été restitués afin de les sensibiliser aux causes du trafic telles que la pauvreté, les inégalités, les discriminations, le manque d'opportunités économiques et certaines pratiques socioculturelles nocives. Ils se sont tous engagés à accueillir au sein de leurs parlements respectifs, en 2008, les chercheurs ayant réalisé ces enquêtes pour que ces derniers présentent leurs recommandations

à un maximum d'élus de leurs pays. Les parlements nationaux ont en effet un rôle crucial à jouer dans l'éradication de cette pratique et la lutte pour le respect des droits humains. Ils peuvent débattre, adopter et amender les législations nationales et les politiques afin de se conformer aux standards internationaux et en particulier au Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants.

Au total, dans le cadre de ce projet de l'UNESCO contre la traite des êtres humains en Afrique, six pays ont déjà fait l'objet d'une étude de cas dont les résultats ont été publiés : l'Afrique du Sud, le Bénin, le Lesotho, le Mozambique, le Nigéria et le Togo. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Saori Terada,
s.terada@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 40 86

Pour télécharger ces études :
www.unesco.org/shs/humantrafficking



© C. Bruno-Capnet

Le vieillissement des populations à l'ordre du jour de l'agenda international

Du 6 au 15 février prochains, chercheurs, représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé seront réunis au siège des Nations Unies, à New York, pour une rencontre de la Commission pour le développement social qui abordera notamment la question du vieillissement des populations.

Quelque soit la manière d'aborder la question – le financement des retraites, la transmission des savoirs, le dialogue intergénérationnel, le droit au logement, l'accessibilité de tous à la santé ou encore le marché des seniors – le vieillissement des populations fait régulièrement la Une de l'actualité, en particulier dans les pays les plus développés.

L'allongement de la durée de la vie est également à l'ordre du jour de plus en plus de réunions internationales. La prochaine session de la Commission des Nations Unies pour le développement social, qui se tiendra du 6 au 15 février 2007 au siège de l'ONU à New York, sera ainsi pour partie consacrée à ce thème, tout comme l'a été la conférence organisée à l'initiative de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe qui s'est tenue, fin 2007, à León (Espagne).

De Madrid...

Du 6 au 8 novembre dernier, ministres, secrétaires d'État, représentants de l'OCDE, de l'OMS, du Conseil de l'Union Européenne et de la société civile se sont en effet réunis pour exposer les grandes lignes des défis posés par le vieillissement des populations et suggérer les réponses que peuvent y apporter les politiques publiques.

Organisée avec le soutien du gouvernement espagnol, cette rencontre avait pour objectif d'évaluer le chemin parcouru depuis l'adoption, en 2002, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, qui a posé les bases de l'action internationale dans ce domaine. Cent dix-sept recommandations à destination des décideurs poli-



© Z. Zelic, FotNet/News / C.E.

Des changements sont nécessaires pour favoriser des sociétés « pour tous les âges ».

tiques internationaux avaient alors été adoptées relatives aux personnes âgées et au développement, à la santé ainsi qu'à la mise en place d'un environnement plus favorable aux aînés. La stratégie européenne d'exécution de ce plan, adoptée la même année à Berlin, précisait que ces changements démographiques sans précédent posent des défis multiples mais représentent autant d'opportunités pour nos sociétés.

La rencontre de León s'inscrivait dans la continuité de cette réflexion. Les participants s'y sont accordés sur les changements nécessaires pour favoriser des sociétés véritablement « pour tous les âges », allant de la promotion d'un vieillissement « actif », aux mesures de formation continue, en passant par la mise en place d'une solidarité intergénérationnelle, de systèmes de santé plus efficaces et d'une gestion plus individualisée des transitions de vie. La Déclaration ministérielle, adoptée à l'issue de cette conférence, rappelle que « la recherche est vitale pour l'élaboration de politiques et d'actions

efficaces ». Précisant qu'il faut « renforcer les infrastructures de recherche et la coopération intersectorielle », elle préconise ainsi le renforcement de la coopération entre tous les acteurs du développement social, y compris la société civile et le secteur privé, et insiste sur la nécessité d'un cadre éthique basé sur les droits humains.

... à New-York

De nombreux participants à cette rencontre devaient se retrouver à New York pour prolonger le débat sur la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid. Organisée à l'initiative du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), cette réunion devrait également permettre de renforcer la coopération entre l'UNDESA, point focal des Nations Unies sur les questions relatives au vieillissement des populations, et le programme sur la gestion des transformations sociales de l'UNESCO (MOST) qui, en 2006-2007, avait fait de ce sujet la priorité de ses travaux pour la région Europe/Amérique du Nord. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Ceclie Golden, c.golden@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 45 23

OUTILS

La Revue internationale des sociétés multi-culturelles (IJMS), éditée par l'UNESCO, vient de publier un article qui souligne combien le manque de reconnaissance des qualifications des travailleurs migrants est un problème pour les professionnels des pays en développement souhaitant

travailler à l'étranger. Selon l'auteur, cette reconnaissance constitue une solution-clé pour assurer une plus grande mobilité du travail, tant dans l'intérêt des migrants que des pays d'accueil. ¶

Pour lire cet article (en anglais) :
www.unesco.org/shs/ijms/vol9/issue1/art5

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Porto Alegre, capitale des

En février 2008, des milliers d'acteurs du développement durable devaient se retrouver au Brésil pour la 1^{re} conférence mondiale dédiée aux expériences innovantes en matière d'intégration de la diversité des populations dans les villes.

Déjà figure de « l'Autre monde possible », la ville de Porto Alegre sera-t-elle, cette année, le rendez-vous incontournable de tous ceux qui rêvent d'une ville à visage humain ? Du 13 au 16 février 2008, la cité brésilienne, réputée pour ses Forums sociaux, accueillera la 1^{re} Conférence mondiale sur le développement des villes, placée sous le thème « Innovation démocratique et transformation sociale pour des villes inclusives du 21^e siècle ».

Au programme : 4 conférences magistrales et autant de tables rondes, 40 ateliers et autant de panels, 160 communications, 20 mini-cours et une exposition de projets novateurs de villes et d'entreprises socialement responsables, organisée par les fédérations des communes des 26 États du Brésil. Au total : pas moins de 400 heures d'activités pour rythmer 4 jours de travaux.


En réunissant, en un même lieu, les diverses initiatives d'innovation et de transformation sociale qui ont surgi ces dernières années dans le monde entier, Porto Alegre offre un cadre unique de réflexion collective et d'échanges d'expériences, permettant une approche du développement des villes plus systémique autour de 4 thèmes centraux :

- droit à la ville (politiques locales sur les droits et les responsabilités des citoyens) ;
- gouvernance et démocratie dans les villes (expériences novatrices en gestion et participation démocratique) ;
- développement local dans les villes ;
- et durabilité et ville-réseau.



Pas moins de 400 heures de débats rythmeront la conférence.

Autant de thèmes qui permettront d'aborder les questions relatives aux genres, à la pauvreté, à la jeunesse, aux migrants, au travail informel, à l'environnement et à la violence. Mais, surtout, autant de sujets que l'UNESCO s'emploie, depuis longtemps, à explorer, à travers son programme sur les sciences sociales et humaines.

Pour l'Organisation, soutenir cet événement sans précédent, aux côtés de l'ONU-HABITAT, de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque mondiale, s'est donc imposé comme une 

Cuba accueille les acteurs de la transformation des quartiers historiques

La 6^e Rencontre internationale sur la gestion des centres historiques de La Havane s'est tenue du 4 au 6 décembre dernier à Cuba. Organisée par la célèbre Oficina del Historiador, ce rendez-vous annuel des acteurs d'une transformation des villes respectueuse du patrimoine historique, culturel et social, avait

cette année pour thème « Innovation et diversité : le défi de généraliser les bonnes pratiques ». Premier partenaire de cette rencontre, l'UNESCO y était représentée par Herman van Hooff, directeur du bureau de La Havane, et par Julio Carranza, conseiller pour les sciences sociales et humaines au bureau de

Montevideo (Uruguay). Également partenaires, les experts du réseau latino-américain du programme most « Professionnels de la ville », qui s'étaient réunis un mois plus tôt en Argentine (lire ci-contre), ont participé activement aux travaux. Riches de sept années d'intense activité de recherche et d'échanges dans toute l'Amérique latine et les

Caraïbes, ces experts ont ainsi fait profiter les participants à la rencontre de leur expériences et de leurs réflexions sur la formation des citoyens comme enjeux de la réhabilitation du patrimoine, l'approche symbolique des centres historiques ou encore la nouvelle notion de « paysage culturel ». Ils ont également présenté

leurs analyses sur les aspects opérationnels et politiques de la réactivation du patrimoine urbain afin d'avancer sur des politiques alternatives de rénovation et de valorisation patrimoniale dans le contexte urbain très complexe aujourd'hui. Enfin, à l'invitation de l'Union nationale des écrivains et artistes de Cuba (UNEAC), ils ont

organisé une table ronde sur le thème de « Patrimoine, culture et gestion urbaine en Amérique latine » qui s'est tenue le 5 décembre 2007. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Germán Solinis, g.solinis@unesco.org, tél. : + 33 1 45 68 38 37

villes à visage humain



© Ivan Georefred / Flickr

Évidence. Et ce d'autant que l'étude des différentes modalités de participation citoyenne au processus de décision municipal est, par ailleurs, une composante essentielle de l'activité de l'UNESCO, mandatée par l'ONU pour coordonner la « Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable » :

Organisée à l'initiative de la mairie de Porto Alegre, du ministère des Villes du Brésil et de la mairie de Rome, la Conférence sera d'ailleurs ouverte par le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, Pierre Sané, qui animera également avec la Directrice exécutive de l'ONU-Habitat, Anna Tibaijuka, l'une des principales tables rondes intitulée « Le droit à la ville : politiques locales sur les droits et responsabilités des citoyens ».

Un passage vers Nanjing

Au-delà de son soutien institutionnel et de sa contribution à l'ouverture de cet événement, l'UNESCO a saisi cette occasion pour renforcer partenariats et actions.

Ainsi, un des documents de référence, intitulé « Le droit à la ville : nouveaux défis et nouveaux partenaires », a été rédigé par le Professeur Bernard Jouve, Président de la Chaire UNESCO de l'Université de Lyon (France). Une session des agences du système des Nations Unies, consacrée au développement d'indicateurs et de critères au niveau des Nations Unies pour une inclusion urbaine et la promotion de villes pilotes, réunira les représentants de l'UNESCO, de l'ONU-HABITAT, de l'UNDESA et du Groupe de travail sur les villes.

Enfin, l'UNESCO pilotera directement plusieurs ateliers sur « Le

droit à la ville, initiatives de promotion de l'intégration, des droits et responsabilités », « Les alliances locales pour l'accès à l'éducation et à l'autonomisation de tous les habitants de la ville », et sur le processus de La Haye relatif à l'avenir des réfugiés et des migrations

En complément de ces plates-formes d'échange, qui permettront aux Chaires UNESCO en sciences sociales et humaines de démontrer comment des liens entre recherche et définition de politiques locales peuvent être créés pour améliorer l'intégration sociale et spatiale de toutes les populations dans les villes, l'Organisation devrait également soutenir la création d'une récompense internationale pour « Les villes inclusives des Nations Unies », placée sous l'égide de l'ONU-Habitat, en collaboration avec les Cités et gouvernements locaux unis (CGLU).

À l'heure où nous mettons sous presse, la Conférence de Porto Alegre, destinée aux administrateurs publics, aux universitaires, aux spécialistes et à toutes les organisations œuvrant dans le développement urbain durable, s'annonçait déjà comme un grand succès.

Ses nombreux partenaires – parmi lesquels des dizaines d'institutions nationales et internationales et plusieurs associations d'élus locaux – avaient prévu d'y envoyer d'importantes délégations.

En mobilisant les villes du monde entier sur les questions d'intégration, Porto Alegre devenait un passage obligé vers Nanjing (Chine) où se tiendra, sur le même thème, la 4^e session du prochain Forum mondial de planification urbaine, en octobre 2008. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Brigitte Colin, b.colin@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 37 54

Marlova Jovchelovitch Noleto, marlova@unesco.org, tél. : +55 61 210 63 518

Site web (en anglais, espagnol, français et portugais) : www.cmdc2008.com.br

OUTILS



Un kit intitulé *Des quartiers historiques pour tous*, contenant une brochure à l'intention des autorités locales et un guide destiné aux professionnels de

la ville, vient d'être édité en français et en anglais par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO. Il étudie les défis et moyens de revitalisation des quartiers historiques. ¶

Pour se procurer ce kit, merci de contacter :
Brigitte Colin,
b.colin@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 37 54
Site web : www.unesco.org/shs/urban

Villes : un réseau du most coordonné depuis le Brésil

À l'occasion de la 7^e réunion du réseau latino-américain du most « Professionnels de la ville », un séminaire international intitulé « Nouvelles compétences professionnelles : les défis de la formation » s'est tenu à l'Instituto del Conurbano de l'Universidad Nacional General Sarmiento (Argentine), en octobre 2007. Cette rencontre, qui

a rassemblé des décideurs politiques, des acteurs de la société civile, des universitaires et des experts venus de toute l'Amérique latine, a permis de discuter les résultats des recherches menées par cet institut et de débattre des manières d'organiser le cursus universitaire, la formation professionnelle et les apports

de la pratique dans la production de connaissances utiles à la compréhension et à la transformation de la ville. La réunion fut aussi l'occasion d'établir le plan de travail du réseau pour 2008 et d'élire une nouvelle coordination. Assurée ces 4 dernières années par Rosaluz Mejia de l'université IITESO du Mexique, cette

responsabilité revient désormais à Paulo Cesar Pereira, analyste des processus de construction et président des études supérieures de la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université de São Paulo (Brésil). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Germán Solinis,
g.solinis@unesco.org,
tél. : + 33 1 45 68 38 37

SPORTS

Le Code mondial contre le dopage révisé à Madrid

Une version révisée du Code mondial antidopage a été adoptée lors de la 3^e Conférence mondiale sur le dopage, à Madrid, en novembre 2007, résolvant certains points contestés et permettant un meilleur équilibre entre les droits et les responsabilités des athlètes.

Quasiment un an après l'entrée en vigueur de la Convention de l'UNESCO contre le dopage dans le sport, et 4 ans après l'entrée en vigueur du Code mondial antidopage, l'agence mondiale antidopage a entrepris une révision de ce code qui a été adoptée à l'occasion de la 3^e Conférence mondiale sur le dopage dans le sport organisée à Madrid (Espagne), du 15 au 17 novembre dernier.

Ce code est le document de base fixant les politiques et réglementations en matière de lutte contre le dopage au niveau international, la Convention de l'UNESCO permettant, quant à elle, aux gouvernements d'appliquer le Code auquel ils ne pouvaient être directement parties.

Un système au-delà de tout soupçon

Dans la version précédente, une première violation impliquait une interdiction de deux ans de tous les sports avec possibilité de dérogation lorsqu'aucune négligence ou faute de l'athlète a été observée. Une telle disposition, bien que permettant une harmonisation des codes sportifs, suscitait la contestation car beaucoup trop générale. Les modifications visent à permettre une plus grande flexibilité dans l'application du Code, avec la possibilité de pénalités réduites, lorsque c'est opportun, et de sanctions plus lourdes en cas de circonstances aggravantes.

Ainsi, ceux qui ont délibérément triché subissent des pénalités financières et seront exclus de leur sport pour une période proportionnelle à la gravité de leurs actes. De plus, les tribunaux nationaux ou la Cour d'arbitrage du sport disposent d'un degré de latitude dans le choix des peines. Des amen-



Visuel de "Say no 2 doping", une campagne de l'UNESCO contre le dopage

dements ont également été adoptés pour protéger la confidentialité des athlètes et l'intégrité du processus d'enquête pour s'assurer que le système est au-delà de tout soupçon. Le succès des programmes antidopage dépend, en effet, du respect des principes de justice et des droits humains fondamentaux car ce sont bien les athlètes que ces programmes cherchent à protéger.

Enfin, le Code précise désormais que les candidatures pour les Jeux olympiques ou tout autre événement sportif majeur ne seront acceptées que si elles émanent de gouvernements ayant adhéré à la Convention internationale de lutte contre le dopage. Une mesure à laquelle l'UNESCO a fermement apporté son soutien qui permet de favoriser l'adhésion des gouvernements à la Convention et d'assurer une réponse harmonisée au dopage, respectant les droits fondamentaux. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Paul Marriott-Lloyd, p.marriott-lloyd@unesco.org,
Tél. : +33 1 45 68 45 33
Site web : www.unesco.org/fr/antidoping

Femmes et sport : création d'un Observatoire en Grèce

Le 5 novembre dernier, un accord a été signé entre le Gouvernement de la Grèce et l'UNESCO, entérinant la proposition de création d'un Observatoire sur les femmes, le sport et l'éducation physique adoptée, à l'unanimité, par la 34^e Conférence générale de l'UNESCO. Pour les États membres de l'Organisation, cette initiative correspond en effet pleinement à la démarche des sciences sociales et humaines qui considèrent le sport non seulement dans sa dimension éducative, mais aussi comme un facteur contribuant au développement de la

société. De fait, cet Observatoire pourrait accroître la visibilité et renforcer la coordination de l'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité des femmes dans le domaine du sport et de l'éducation physique. Parmi les premières initiatives de l'Observatoire : la mise en ligne d'un site internet qui s'intéressera au rôle et à la place accordée aux femmes dans les politiques sportives. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Marcellin Dally,
m.dally@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 45 36

Alekna nommé Champion de l'UNESCO pour le sport

Le lanceur de disque Virgilijus Alekna a rejoint l'équipe des Champions de l'UNESCO pour le sport lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 23 novembre 2007, au siège de l'Organisation à Paris. Neuvième champion nommé dans cette fonction, l'athlète lituanien sera particulièrement associé aux activités de l'Organisation visant à sensibiliser sur l'importance de l'éducation physique, en tant que discipline scolaire obligatoire, et dans l'accomplissement d'une formation de qualité. Élu « Meilleur athlète

masculin toutes disciplines confondues » par l'Association européenne d'athlétisme en 2005, le champion lituanien fut sacré deux fois champion olympique (2000 et 2004) et deux fois champion du monde (2003 et 2005). ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Marcellin Dally,
m.dally@unesco.org,
tél. : +33 1 45 68 45 36



© M. Ravassard / UNESCO

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Vers une Coalition internationale des villes contre le racisme

À la suite d'un appel lancé en 2004, par l'UNESCO, en direction des municipalités locales, des coalitions de villes pour combattre les discriminations ont vu le jour dans les 5 grandes régions du monde et s'appêtent à donner naissance à une vaste coalition internationale.

C'est en juillet 2008, à l'occasion du 3^e Forum mondial des droits humains organisé à Nantes (France) que sera officiellement lancée la Coalition internationale des villes contre le racisme et les discriminations.

Le second semestre 2007 a en effet été l'occasion d'avancer rapidement dans la mise en place de ce réseau mondial qui devrait amplifier considérablement le travail engagé par les 5 coalitions régionales qui ont vu le jour depuis l'appel lancé aux autorités municipales du monde entier par l'UNESCO en 2004.

En octobre dernier, les Secrétaires généraux des Commissions nationales pour l'UNESCO les plus engagées dans le développement de ce réseau (Allemagne, Australie, Belgique, Canada et Israël) se sont ainsi réunis autour d'un petit-déjeuner auquel ils avaient convié d'autres Commissions nationales présentes à Paris pour la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO.

Ce moment convivial a offert l'opportunité d'un échange d'idées sur la meilleure manière de mobiliser partenaires gouvernementaux

et acteurs de la société civile autour de cette coalition mondiale qui vise à devenir une plate-forme commune de solidarité contre le racisme et les discriminations.

Le même mois, une autre rencontre internationale, riche en partage d'expériences, avait lieu à Melbourne (Australie), en parallèle de la 12^e Conférence internationale du Metropolis. En coopération avec la Commission australienne, l'Association des gouvernements locaux de Queensland et la Coalition canadienne, l'expérience de la mise en réseau des villes pour lutter contre le racisme et les discriminations était présentée aux représentants des municipalités australiennes, tandis qu'à Jeju (Corée du Sud) un atelier était animé par les partenaires de la Coalition Asie-Pacifique afin de sensibiliser les participants au Congrès mondial du CGLU.

Le Comité directeur de la Coalition européenne s'est, quant à lui, réuni à Graz (Autriche), en novembre 2007, afin de discuter d'un plan d'action pour les années à venir. Entre autres décisions : celle de constituer des groupes de travail thématiques et d'y inviter les villes membres de la coalition intéressées par les questions liées à l'islamophobie, la santé ou le développement d'indicateurs d'évaluation des politiques anti-discriminations. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
 Marcello Scarone Azzi, m.scarone@unesco.org,
 tél. : +33 1 45 68 41 96

L'UNESCO et le Barça partenaires sur le terrain

Premier du genre dans le monde du sport et pour l'UNESCO, un accord de coopération dans la lutte contre la violence et le racisme dans le sport a été signé le 23 novembre 2007, à Paris, entre l'UNESCO et le F. C. Barcelone. Paraphé par le président du club catalan, Joan Laporta, et le Directeur général de l'Organisation, Koichiro Matsuura, en présence de représentants de la Fondation du F. C. Barcelone, du Centre UNESCO de Catalogne et de la Commission nationale espagnole pour l'UNESCO, ce partenariat s'attachera

également à mettre en œuvre des programmes visant à sensibiliser les jeunes contre le dopage ou à permettre l'éducation de jeunes handicapés. Afin de définir les priorités et le calendrier des activités concrètes qui seront développées durant les cinq années couvertes par cet agrément, les représentants de l'Organisation et du Barça se réuniront au moins deux fois par an. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
 Djibril Kebe, d.kebe@unesco.org,
 tél. : +33 1 45 68 17 41



ZOOM

© D. Bijljac / UNESCO

GOVERNANCE

Des sondages utilisés dans la recherche sur la sécurité humaine en Chine



Les personnes sondées ont livré leur perception des politiques sociales en place dans leur pays

Dans le cadre du programme pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO, une vaste enquête a été menée auprès de 2 000 personnes dans 10 provinces chinoises.

« Sécurité humaine et société harmonieuse : de l'opinion des populations aux politiques publiques ». Tel était le thème de la conférence organisée, le 11 décembre 2007, par le bureau de l'UNESCO à Beijing et l'Université de Nankai de Tianjin. Cette rencontre clôturait un projet de recherche sur la sécurité humaine en Chine mené par l'Institut sociologique de l'Université de Nankai.

Lancée en 2006 par la réalisation d'un premier sondage qualitatif, cette étude s'est poursuivie en 2007 par une étude de la littérature et un second sondage quantitatif, réalisé à travers un questionnaire envoyé à plus de 2 000 personnes de 10 provinces chinoises afin d'analyser leur perception de leur propre sécurité et des politiques sociales actuellement en place dans le pays.

La conférence visait à évaluer les résultats de cette recherche et à encourager ce type d'étude pour établir un dialogue avec les décideurs politiques. Au programme de la réunion : 4 débats avec des experts et des

représentants des ministères concernés. Après une présentation du projet de recherche de l'Université de Nankai et de la méthodologie utilisée, la matinée a ainsi été consacrée à la dimension économique de la sécurité et à ses bases fondamentales. Dans l'après-midi, les questions de sécurité personnelle, collective et environnementale ont été abordées et un professeur de l'Université de Tokyo a partagé la conception de la sécurité humaine au Japon.

Tous les participants ont reconnu que le projet de recherche mené par l'Université de Nankai, dans le cadre du programme pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO, avait permis d'opérer des avancées significatives, débouchant, notamment, sur le lancement d'une vaste étude sociologique sur la sécurité humaine en Chine. La conférence aura ainsi été déterminante pour la promotion de ce type d'étude ainsi que pour la formalisation du rapport entre sécurité humaine et politiques sociales. De l'avis de tous, elle a posé les bases d'un dialogue constructif avec le gouvernement chinois dans son ensemble sur ce sujet. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Ilaria Caraceni, i.caraceni@unesco.org,
tél. : +8610-65327683-137

APPEL À CANDIDATURE



Éducation pour la paix

Tous les États membres ou associés de l'UNESCO, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que les personnes ou organisations de la société civile travaillant en faveur de la culture de la paix ont jusqu'au 31 janvier 2008 pour porter candidature au Prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2008. Créé en 1980, ce prix récompense une activité particulièrement remarquable, visant à sensibiliser l'opinion publique et à mobiliser les consciences de l'humanité en faveur de la paix, dans l'esprit de l'Acte constitutif de l'UNESCO. Décerné tous les deux ans, il a été remis en 2006 au juge sri lankais Christopher Weeramanry. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
peace&security@unesco.org,
tél. : + 33 1 45 68 45 54

Télécharger les formulaires de candidature :
www.unesco.org/shs/fr/prizes/peace_education

OUTILS

Un rapport intitulé *Promouvoir la sécurité humaine : Cadres éthiques, normatifs et éducatifs en Afrique* vient de paraître.

Disponible en anglais, cette étude de Jo-Ansie van Wyk propose une analyse en profondeur de la situation, recensant les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine pour les populations africaines en offrant des pistes d'espoir. ¶



Pour commander ce document, merci de contacter :
La section Sécurité humaine, démocratie et philosophie,
peace&security@unesco.org,
tél. : + 33 1 45 68 45 54

Nouveau succès de la Journée mondiale de la philosophie

Alors que l'étude de l'UNESCO sur l'enseignement de la philosophie dans le monde¹ rencontre un très vif succès, l'édition 2007 de la Journée mondiale de la philosophie a une nouvelle fois confirmé l'intérêt du grand public, et en particulier des étudiants, pour le débat d'idées. Retour sur les événements organisés à Paris et à Istanbul...

Temps fort de la mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en faveur du développement de la philosophie et de son enseignement à travers le monde, la Journée mondiale de la philosophie, célébrée chaque année, le troisième jeudi du mois de novembre, a décliné une nouvelle fois en 2007 une large diversité d'activités autour de thèmes philosophiques tout aussi divers.

Colloques et théâtre à Paris

Étaient au programme au Siège de l'UNESCO, à Paris, une série de colloques qui ont accueilli un public nombreux et toujours aussi intéressé et passionné. Un colloque sur « Les nouvelles pratiques philosophiques à l'école » s'est ainsi tenu, le 14 novembre 2007, en présence de nombreux praticiens, enseignants et chercheurs en philosophie afin d'approfondir les résultats de l'étude *La philosophie, une école de la liberté*¹, en termes de promotion et d'encouragement de l'apprentissage du philosopher dès le plus jeune âge.

L'alliance naturelle entre l'art et la philosophie a ensuite marqué la célébration 2007 puisque la parole philosophique a été mise en scène à travers une pièce de théâtre écrite par Alain-Didier Weil et mise en espace par Daniel Mesguich, sous le titre « Histoires de la pensée des Droits de l'Homme », comme un préambule au lancement, le 10 décembre suivant, de la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



2008-2009 : réunions régionales sur la philosophie

Dès le mois d'avril 2008 et jusqu'à la fin de l'année 2009, l'UNESCO organisera des réunions régionales de haut niveau sur l'enseignement de la philosophie dans les 5 grandes régions du monde : l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et l'Amérique du Nord, et le monde arabe.

Objectif : partager les enseignements de l'étude de l'UNESCO *La philosophie, une école de la liberté*¹. Avec le soutien des États membres de l'UNESCO, cet ouvrage, déjà disponible en anglais et en français, pourrait être publié dans d'autres langues. ¶

Enfin, c'est à travers la figure de Frantz Fanon, que la philosophie a ouvert de nouveaux chemins pour la réflexion lors du colloque organisé les 30 novembre et 1^{er} décembre 2007, avec l'Université Paris VII, et qui proposait à tous de « Penser aujourd'hui à partir de Frantz Fanon ».

La Journée mondiale de la philosophie a ensuite voyagé des rives de la Seine à celles du Bosphore. Après le Chili et le Maroc, et avant l'Italie et la Russie, la Turquie était en effet, cette année, le pays hôte de l'événement « phare » organisé dans le cadre de cette célébration.

L'événement organisé les 22 et 23 novembre 2007, à Istanbul, a été marqué par une très large participation d'étudiants venus de toutes les universités de la ville pour participer aux diverses tables rondes et activités proposées et rencontrer les nombreux philosophes venus du monde entier pour célébrer ensemble la philosophie, à commencer par la philosophe turque Ioanna Kuçuradi, inspiratrice et organisatrice de cette célébration d'envergure à laquelle un vibrant hommage a été rendu.

Innovations à Istanbul

Première initiative du genre depuis l'instauration d'une Journée de la philosophie, par l'UNESCO en 2002, un timbre spécial a été édité par les services postaux de la Turquie, rencontrant un vif succès auprès des étudiants qui, peut-être, pour l'occasion, renoncèrent un temps aux sms et aux e-mail pour renouer avec une forme de courrier plus traditionnelle afin d'échanger idées et impressions.

Autre innovation de l'édition 2007 de la Journée mondiale de la philosophie : l'organisation d'une table ronde qui a réuni des Ambassadeurs, délégués permanents auprès de l'UNESCO, invités tout spécialement par la Turquie à prendre part aux débats philosophiques contemporains sur le thème de la gouvernance. Un nouveau regard porté sur la philosophie qui aura beaucoup intéressé le public, nombreux et enthousiaste. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : La Section sécurité humaine, démocratie et philosophie, philosophy&human-sciences@unesco.org, tél. : 33 1 45 68 38 12

Site web de la Journée mondiale de la philosophie en Turquie : www.wpd2007.org

¹ *La philosophie, une école de la liberté. Enseignement de la philosophie et apprentissage du philosopher : état des lieux et regards pour l'avenir*, ouvrage collectif publié aux éditions UNESCO en anglais et en français. UNESCO 2007. ISBN 978 92 3 204070 1

DROITS HUMAINS

Le rôle des institutions africaines de

Le 10 décembre 2007, le Directeur général de l'UNESCO annonçait à Paris l'engagement de l'Organisation dans la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Quelques jours plus tôt, les participants à une conférence internationale organisée au Caire (Égypte) souhaitaient que l'année 2008 soit « L'année de la démocratie et des droits humains en Afrique ».

Ministres chargés des Droits de l'Homme dans plusieurs gouvernements africains, *Ombudsmen*, Présidents et représentants d'institutions nationales, régionales et internationales ainsi que de nombreux experts, tous engagés dans la défense des droits humains, se sont retrouvés au Caire (Égypte), les 3 et 4 décembre

derniers pour une conférence placée sous l'égide du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Officiellement intitulée « Démocratie et droits humains en Afrique : rôle des institutions de droits humains », la conférence, organisée par l'UNESCO et le Conseil national d'Égypte pour les droits humains présidé par Boutros Boutros-Ghali, s'articulait autour de plusieurs thèmes explorant les multiples particularités et obstacles à la promotion de la démocratie et des droits humains en Afrique.

On y a ainsi débattu sur « Le rôle de la femme dans la promotion de la démocratie et des droits humains », « Les droits humains, la démocratie et l'indépendance de la justice », « Le rôle des institutions de droits humains pour promouvoir la démocratie et le développement », « Droits humains démocratie et élections démocratiques », ou encore sur « La culture de la démocratie et des droits humains ».

Cette rencontre de très haut niveau fut surtout l'occasion d'insister sur le rôle que pourraient jouer les institutions nationales de droits humains dans la promotion et la mise en œuvre de la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance, adoptée en janvier 2007 à Addis Abeba (Éthiopie).

Cet instrument récent, qui vient consolider les objectifs de nombreuses résolutions de l'ONU et d'outils régionaux existants, apparaît comme un outil déterminant pour concrétiser les droits humains partout en Afrique. Il vise à renforcer l'engagement des États membres de l'Union Africaine (UA) en faveur de la protection de la démocratie, d'une bonne gouvernance, et plus généralement de la mise en place d'États de droits, en mettant l'accent, dès son préambule, sur le besoin d'élections régulières, libres, justes et transparentes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des sanctions contre les « changements anticonstitutionnels de gouvernement qui



Le besoin d'élections régulières, libres, justes et transparentes a beaucoup été discuté.

Réunion d'envergure exceptionnelle en Arménie

Les 5 et 6 octobre 2007, des décideurs politiques, des juristes et des experts en droits humains de 35 pays se sont retrouvés à Yerevan (Arménie) pour participer à une conférence internationale sur l'expérience de coopération des Cours constitutionnelles et des *Ombudsmen*¹ pour garantir la protection des droits humains. Cette rencontre – d'une envergure exceptionnelle – se tenait dans le cadre de la 12^e Conférence scientifique annuelle, organisée par la Cour constitutionnelle de la République d'Arménie, en coopération avec le Bureau pour la défense

des droits humains du pays. Soutenue par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le PNUD et le bureau de l'UNESCO à Moscou, cette réunion a offert une remarquable opportunité pour les participants de réfléchir sur les pratiques, tant locales qu'internationales, en matière de coopération et de protection des droits humains et a permis d'échanger des expériences positives. Ainsi, les représentants des Cours constitutionnelles et les *Ombudsmen* d'Albanie, d'Andorre, de Bulgarie, d'Espagne, d'Estonie, de la Fédération

de Russie, de Géorgie, de Grèce, de Lettonie, du Monténégro, du Portugal, d'Ukraine, et de bien d'autres pays ont pu débattre entre eux et avec les directeurs et représentants de la Cour européenne des droits de l'homme, de la Commission de Venise, du Commissariat pour les droits humains de l'Union européenne, ainsi que de l'Institut européen et de l'Institut international des *Ombudsmen*. Ensemble, ils ont analysé la force légale et la proportionnalité des décisions prises par le Bureau de défense des droits humains et la Cour constitutionnelle. Soucieux de

développer la coopération avec le Bureau de défense des droits humains de la République d'Arménie, le bureau de l'UNESCO à Moscou s'était très investi dans la préparation de cette conférence en encourageant la participation massive des *Ombudsmen* et des spécialistes des droits humains d'un maximum d'États membres de l'UNESCO. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter:
Alla Ampar, a.ampar@unesco.ru,
tél. : +7 495 230 05 54
* * *

¹ Médiateurs de la République

droits humains en débat au Caire

↳ constitue l'une des causes essentielles d'insécurité, d'instabilité, de crise et même de violents affrontements en Afrique ».

Signée par 10 pays africains, cette Charte doit être ratifiée par 15 pays pour entrer en vigueur. Comme l'a souligné le Directeur des affaires politiques de l'UA, Emile Ognimba, les institutions nationales de droits humains de l'Afrique peuvent jouer un rôle essentiel pour permettre la signature de cet instrument par leurs gouvernements respectifs et assurer la diffusion de ses principes et valeurs parmi les populations de la région. Pour lui, il ne fait, en effet, aucun doute que l'effort de sensibilisation des populations africaines sur leurs droits aura une importance majeure pour le futur.

Un « impératif démocratique »

Déjà, à l'ouverture de la réunion, marquée par la présence du Président Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), ce dernier avait insisté sur le fait que ces institutions « sont tout à la fois gardiennes des normes universelles et ancrées dans les sociétés, et par-là même les mieux placées pour garantir l'appropriation et l'intériorisation, dans le temps, d'une véritable culture de la démocratie et des droits de l'Homme. » Tour à tour, les représentants du Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCHR), de la Ligue des États arabes, et de l'UNESCO avaient, eux aussi, souligné, dès l'ouverture, l'importance de ces institutions pour nourrir et renforcer la culture de la démocratie, de la paix et des droits humains.

Par la suite, Wole Soyinka, lauréat nigérian du Prix Nobel de littérature et premier africain à avoir reçu cette distinction, avait donné le ton dans un discours clé sur « Rituels et impératif démocratiques ». Selon l'écrivain, bien que la démocratie – en tant que « rituel » – puisse souvent être un leurre, elle ne doit pas être dépréciée et considérée comme inutile, puisqu'elle permet la participation des individus dans la définition du chemin de leur existence. Elle est l'expression de la reconnaissance de ce qui différencie l'humanité des autres espèces : la capacité à s'exprimer dans un acte raisonné. » Il y a donc bien un « impératif démocratique », pour Wole Soyinka qui, de manière imagée, rappelle que « certes, la démocratie ne se mange pas, mais si tout ce qui ne se mangeait pas, telle que la liberté, devait être ôté à l'individu, seul demeurerait le coté "bestial" ».

La « Déclaration du Caire », adoptée par les participants à l'issue de la conférence, insiste, notamment, sur l'importance du renforcement des systèmes judiciaires nationaux, la promotion du respect des droits des femmes en Afrique, et sur la nécessité d'une participation active des institutions nationales africaines chargées des droits humains dans le système d'examen périodique de ces droits mis en place par les Nations Unies. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Moufida Goucha, Chef de la Section Sécurité humaine, démocratie et philosophie,
tél. : +33 1 45 68 45 52

ZOOM



Dix études présentées à Lima

En parallèle du 13^e Congrès de la Fédération ibéro américaine des *Ombudsmen*, qui se tenait à Lima (Pérou) du 20 au 22 novembre 2007, 10 études sur le droit à l'éducation en Amérique latine ont été présentées. Ces études ont été réalisées à l'initiative du Réseau de recherche sur les *Ombudspersons* d'Amérique latine (LARNO), créé en 2003 par l'UNESCO afin de soutenir les institutions nationales de droits humains dans le suivi des politiques éducatives et l'identification des principaux obstacles à la réalisation du droit à l'éducation. Elles avaient pour objectif d'identifier la manière concrète dont ces institutions peuvent participer à la promotion et à la protection de ce droit. Leurs résultats confirment le rôle très important qu'elles peuvent jouer pour promouvoir le droit à l'éducation, combattre les diverses formes de discrimination dans les écoles, ou encore encourager une approche basée sur les droits humains dans les programmes d'enseignement nationaux, les écoles et les formations d'enseignants.

S'inscrivant dans la continuité des 4 recommandations de l'ancien Rapporteur spécial des Nations

Unies sur le droit à l'éducation, Katerina Tomasevski – qui préconisait « disponibilité », « accessibilité », « acceptabilité » et « adaptabilité » –, ces études soulignent plusieurs problèmes récurrents : le manque d'adaptabilité des politiques et stratégies dans la formation pour adultes, la stigmatisation des problèmes des groupes vulnérables, le taux élevé d'absentéisme des enseignants en zone rurale, le manque d'une approche juridique de l'enseignement et peu d'enseignement sur les droits humains, ainsi qu'une mauvaise gestion des ressources avec de très faibles allocations budgétaires pour l'éducation. Leur présentation, effectuée à l'invitation de l'hôte de l'événement, l'*Ombudsman* du Pérou, a suscité un passionnant échange et a confirmé toute l'utilité du LARNO, dont sont membres la Bolivie, la Colombie, le Costa Rica, El Salvador, l'Équateur, le Guatemala, l'Honduras, le Nicaragua, le Panama, le Pérou et le Venezuela. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Teresita Escotto-Quesada,
t.escotto-quesada@unesco.org,
tél. : + 506 258 7625

Koïchiro Matsuura : « Les sciences sociales et humaines jouent un rôle indispensable »

À l'heure où le monde commémore le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Directeur général de l'UNESCO insiste sur le rôle crucial que l'Organisation a joué et continuera de jouer pour promouvoir les principes inscrits dans la Déclaration. Il précise également le rôle des sciences sociales et humaines dans la nouvelle stratégie de l'Organisation afin, notamment, de développer les dimensions éthiques et sociales de grandes tendances actuelles telles que la mondialisation ou le changement climatique.

Le 10 décembre 2007, au cours d'une cérémonie organisée au Siège de l'UNESCO à Paris, vous avez annoncé le lancement d'une année consacrée au 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pourquoi et comment l'UNESCO contribuera-t-elle à cet anniversaire ?

La contribution de l'UNESCO à la Déclaration universelle des droits de l'homme a été importante dès les premières étapes de l'élaboration et de l'adoption de ce texte. Lors de la rédaction, l'UNESCO a entrepris une étude sur les problèmes théoriques qui se posaient ; d'éminents penseurs et écrivains du monde entier y ont participé. Elle a confirmé que les valeurs fondamentales des droits de l'homme incarnent des aspirations communes à tous les êtres humains par-delà les frontières nationales, culturelles et politiques en place. Aussitôt après la signature de la Déclaration, l'UNESCO a été la première entité du système des Nations Unies à en adopter les principes dans chacun de ses domaines d'action et à se charger de promouvoir à l'échelle universelle ce document décisif.

Cette responsabilité est aussi importante aujourd'hui que par le passé. Pour l'UNESCO, la célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration a une dimension particulière, puisque ce sera l'occasion de faire le point de la situation en ce qui concerne les droits relevant des compétences de l'UNESCO tels que le droit à l'éducation, de mettre en lumière les progrès accomplis, d'analyser les lacunes et de réfléchir aux difficultés qui pourraient à l'avenir constituer des obstacles majeurs à l'exercice des droits de l'homme. À cette fin, deux conférences internationales ainsi que diverses activités de sensibilisation de l'opinion seront organisées tout au long de l'année en coordination avec d'autres institutions compétentes du système des Nations Unies. Cela viendra s'ajouter à nos activités ordinaires de promotion des droits humains telles que le programme d'intégration des droits de l'homme de l'UNESCO et la remise du Prix de l'éducation aux droits de l'homme.

Entretien



© M. Basset / UNESCO

Les violations des droits humains figurent-elles parmi les principaux obstacles qui empêchent l'UNESCO de parvenir à l'Éducation de qualité pour tous ?

De toute évidence, en œuvrant à promouvoir une éducation de qualité pour tous l'UNESCO contribue à l'exercice du droit fondamental à l'éducation, droit qui est, en soi, la manifestation de l'interdépendance et de l'indivisibilité de tous les droits de l'homme. On ne doit jamais oublier que c'est l'éducation qui donne aux individus le moyen de participer activement à la vie politique, économique et culturelle de la société.

Autre obstacle de taille à l'exercice du droit à l'éducation : la pauvreté. Celle-ci prive un tiers de la population mondiale de la possibilité de faire fructifier son potentiel et ses talents et l'empêche de mener une vie compatible avec la dignité humaine. Des dizaines de millions de personnes, en particulier les filles, n'ont pas accès à l'école et ne peuvent donc avoir une chance d'améliorer leur existence. Ce n'est pas une simple coïncidence si l'élimination de la pauvreté a été désignée par la communauté internationale comme le premier des huit Objectifs du Millénaire pour le développement.

La mobilisation du savoir et des politiques scientifiques au service du développement durable figure, avec l'éducation de qualité pour tous, parmi les grandes priorités de l'UNESCO pour 2008-2013. Pourquoi les États membres de l'UNESCO ont-ils choisi de mettre l'accent sur cette question, lors de la 34^e Conférence générale qui s'est tenue en octobre ?

Ce choix est conditionné par la conviction commune que le progrès scientifique et technologique peut fournir des réponses aux problèmes de développement. Le progrès scientifique apporte de nombreux changements positifs aux réalités de notre existence quotidienne. Les techniques médicales de pointe prolongent la vie des gens et en améliorent la qualité. Nombre de maladies autrefois incurables font l'objet de traitements efficaces. Les nouveaux progrès des technologies de l'information rapprochent des personnes qui sont aux quatre coins du monde et leur donnent accès à d'immenses ressources d'information.

Toutefois, les avantages du progrès scientifique ne se propagent pas de façon égale entre toutes les personnes ou sociétés. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO s'emploie à clarifier le contenu du droit à bénéficier des avantages du progrès scientifique et de ses applications, considéré par de nombreux experts comme un droit « sous-développé » et qui relève du domaine de compétence de l'UNESCO. En même temps, nous devons tenir compte de l'équilibre délicat à trouver entre l'exercice de ce droit et la nécessité de protéger la propriété intellectuelle. De plus, le développement suscité par le progrès scientifique ne peut être durable que si l'on tient compte de ses dimensions éthiques et humaines.

Une autre des grandes priorités de l'UNESCO pour les six années à venir est liée à la nécessité urgente de relever les nouveaux défis sociaux et éthiques. Comment les sciences sociales et humaines aideront-elles l'Organisation à résoudre ces difficultés ?

S'ils ne sont pas guidés par des principes éthiques, le progrès scientifique et ses applications peuvent avoir des effets funestes sur la vie des gens, et pourraient en fait contribuer à la violation de certains droits fondamentaux. Forte de son mandat intellectuel, l'UNESCO travaille à aider les États membres à anticiper les difficultés que posent des progrès scientifiques tels que le clonage. Comme vous le savez, l'UNESCO a été à l'avant-garde dans des domaines comme la bioéthique et l'éthique des sciences et des technologies en adoptant les premiers instruments pertinents.

Les sciences sociales et humaines jouent un rôle indispensable dans les efforts de l'UNESCO pour mettre au jour et développer les dimensions éthiques et sociales des grandes tendances universelles que sont la mondialisation, le changement climatique et un progrès scientifique rapide. Afin d'équiper les États membres des instruments d'action nécessaires pour faire face aux nouveaux problèmes sociaux et éthiques, le programme MOST du Secteur des sciences sociales et humaines s'attachera ainsi, au cours des prochaines années, à renforcer les systèmes

de recherche nationaux et régionaux. L'outil que le programme MOST a mis en ligne, récemment, sur le site web de l'UNESCO, pour permettre aux décideurs d'accéder à des travaux de recherche de pointe en sciences sociales, marque une étape majeure dans cette direction.

Dans votre déclaration de clôture de la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, vous avez insisté sur « le consensus », qui est le principal atout de l'Organisation. Ce consensus a-t-il un prix ?

Il n'est pas facile, dans une organisation qui compte maintenant 193 États membres, de parvenir à un consensus, en particulier sur les points sensibles qui prêtent à la controverse. Mais c'est un principe qui vaut bien les efforts requis.

Je considère que le principe du consensus est l'un des atouts majeurs de cette Organisation. Qui dit consensus ne dit certes pas absence de différences d'opinions. C'est tout le contraire : l'UNESCO est précisément le lieu d'un débat interculturel qui permet aux États membres de parvenir à des solutions mutuellement acceptables applicables à des problèmes complexes.

Surtout, ce qui motive les États membres à rechercher un consensus c'est la conviction que l'UNESCO a une contribution importante à apporter au développement de la paix et de la sécurité internationale. Nous avons, tout à l'heure, mentionné l'impératif de mise en commun du progrès scientifique. Ce n'est possible que dans une atmosphère de dialogue ininterrompu entre les cultures et les civilisations. C'est pourquoi le dialogue interculturel reste une priorité pour l'UNESCO. Le Secteur des sciences sociales et humaines sera à la pointe des efforts pour promouvoir un dialogue entre les civilisations et les cultures ainsi qu'une culture de la paix passant par la philosophie, les sciences humaines, la bonne gouvernance, la promotion des droits de l'homme et la lutte contre les discriminations. ¶

Propos recueillis par **Irakli Khodeli**



Koïchiro Matsuura

Avant d'être élu en 1999 puis réélu en 2005 au poste de Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura a effectué une carrière internationale qui l'a conduit sur plusieurs continents. Né à Tokyo en 1937, il a étudié le droit et a commencé sa carrière diplomatique au Ghana en 1961. Par la suite, entre autres fonctions, il a été Conseiller à l'Ambassade du Japon à Washington, Consul général à Hong Kong, Vice-Ministre des affaires étrangères du Japon et Ambassadeur du Japon en France. ¶

Dossier

© Jhighans / Flickr

Zoom sur



Dossier réalisé par :
Ramon Tuazon, directeur de l'Institut
asiatique de journalisme et de
communication, et **Emmy Yanga**
pour le Comité SHS de la Commission
nationale des Philippines.

Coordination :
Coraline Bardinat au Secteur des sciences
sociales et humaines de l'UNESCO.

Pour plus d'informations,
merci de contacter :
**Commission nationale des Philippines
pour l'UNESCO**
G/F Department of Foreign Affairs Bldg.
2330 Roxas Boulevard, Pasay City
Metro **MANILA**
PHILIPPINES

Courriel : unesoph@mozcom.com,
tél. : +63 2 834 3447





**Les sciences sociales et humaines
au sein des Commissions nationales
pour l'UNESCO :**

les Philippines

Le Comité SHS philippin, moteur dans l'histoire...

Créée en 1947 en tant que Commission nationale des affaires éducatives, scientifiques et culturelles (NACESCUM), la Commission nationale des Philippines (UNACOM) assure un rôle traditionnel de liaison entre les instances gouvernementales, l'UNESCO et la société civile, en déployant une dynamique holistique dans laquelle les sciences sociales et humaines jouent un rôle moteur.

Relais entre l'UNESCO, les structures gouvernementales de ses États membres et la société civile, les Commissions nationales pour l'UNESCO constituent un mécanisme de coordination unique au sein du système des Nations Unies, dont les objectifs ont été affirmés dès la création de l'Organisation. L'article VII de l'acte constitutif de l'UNESCO précise ainsi qu'elles ont pour but de permettre à chaque État de « prendre les dispositions appropriées à sa situation particulière pour associer aux travaux de l'Organisation les principaux groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de

avoir été découvert par Magellan, érigeait sa première université, également la première université d'Asie, celle de Santo Tomas, établie au début du XVIIe siècle à Manille.

En effet, les Philippines n'ont jamais faibli dans leur quête d'éducation que ce soit sous l'occupation japonaise ou espagnole. C'est d'ailleurs, probablement, cette ambition permanente qui fera que, dans les années suivantes, les Philippines deviendront l'un des pays les plus développés d'Asie du sud-est. Après la guerre, pour faire face à l'impératif de réorganisation de leur système éducatif, les Philippines feront appel à l'UNESCO à travers leur Commission nationale pour l'UNESCO des affaires éducatives, scientifiques et culturelles (NACESCUM). Cette dernière ne tarde pas à demander directement le soutien de l'Organisation pour faire face à l'impératif de réorganiser son système éducatif. Une « Mission consultative de l'UNESCO pour l'éducation » est alors diligentée qui mènera une vaste enquête sur l'éducation à travers tout le pays pour contribuer à cette réorganisation.

92,6%

C'est le taux d'alphabétisation de la population philippine, en 2005 (PNUD).

recherche scientifique et de culture, de préférence en constituant une commission nationale où seront représentés le gouvernement et ces différents groupes ».

Comptant parmi les 51 États fondateurs de l'UNESCO, les Philippines sont parmi les premiers pays à se doter d'une telle structure.

Reconstruire par l'éducation


En 1945, l'archipel sort en effet profondément meurtri de la seconde guerre mondiale. Son territoire a été occupé par le Japon et sa population victime de plusieurs terribles massacres ayant fait des dizaines de milliers de morts. Le pays entend s'associer aux efforts de la communauté internationale pour instaurer un climat de paix et de confiance. Il s'agit en effet de reconstruire et sur ce territoire constitué de plus de 7 000 îles, qui représente un mélange unique d'Orient et d'Occident, cette reconstruction passe par l'éducation.

Dans la période de l'après-guerre, la majorité de l'aide reçue est d'ailleurs essentiellement constituée de livres scolaires, de matériels scientifiques et de bourses d'études. Mais, surtout, l'éducation est déjà la préoccupation majeure d'un pays qui, moins d'un siècle après

1954 : création d'un comité SHS

Quatre ans après, en 1951, la Commission nationale pour l'UNESCO des Philippines (UNACOM) remplace la structure initiale afin de jouer un rôle plus large et plus « progressiste ». Elle est chargée de plusieurs missions, celles de conseil, de bureau de liaison et d'information, et fait également fonction d'organe exécutif pour favoriser la compréhension des problématiques internationales et la coopération entre les États membres. Dès lors l'intérêt pour les sciences sociales et humaines ne cessera de grandir.

En 1954, le projet des Clubs et des Écoles Associées de l'UNESCO, développé en coopération avec le Bureau des écoles publiques des Philippines, encourage les établissements secondaires et les institutions de formation d'enseignants à organiser des projets pilotes et des programmes spéciaux favorisant une meilleure compréhension entre les individus et les différentes cultures, ainsi que la promotion des droits humains... Autant d'objectifs pour lesquels les sciences sociales et humaines peuvent s'avérer particulièrement utiles.

Au même moment, la Commission nationale vient d'ailleurs de se doter de cinq comités sectoriels spécialisés dans l'éducation, la science et la technologie, les sciences sociales et humaines et la communication, à l'image des cinq secteurs de programme de l'UNESCO. Ces comités n'attendent pas pour commencer à mettre en œuvre leurs potentialités, même si leur structure définitive ne sera adoptée qu'en 1983. Chacun s'appuie sur l'expertise et l'engagement de 45 Commissaires, issus du secteur public et privé, tous experts avisés dans les différents domaines de compétence de l'Organisation. Leur mission est d'assurer la mise œuvre des projets et activités de l'UNESCO au sein de leurs comités respectifs, tout en servant 



© D. Rogier / UNESCO

↳ comme consultants auprès de la Commission nationale dans leur domaine d'expertise.

En 1966, dans le prolongement de son engagement en faveur de l'éducation, la Commission nationale pour l'UNESCO des Philippines instaure un Comité national pour l'Association internationale des étudiants en économie et commerce (AIESEC). Ce vaste programme d'apprentissage, qui a pour ambition de promouvoir la formation et l'échange, entend faciliter compréhension internationale et coopération entre les jeunes.

En tant que plate-forme multidisciplinaire, le Comité pour les sciences sociales et humaines de la Commission nationale se montre particulièrement actif dans l'organisation d'ateliers, séminaires, conférences et cours de formation en faveur de la jeunesse, du développement et du respect de la diversité culturelle, qui représentent quelques unes des nombreuses plates-formes d'échange et de transmission des connaissances.



© D. Rogier / UNESCO

Une approche holistique

Parallèlement, le Comité SHS de la Commission philippine mène un travail important pour responsabiliser et contribuer à l'autonomie des différents groupes et réseaux de sciences sociales et humaines du pays, ainsi que pour soulever des problématiques relevant des sciences sociales et humaines. Décideurs politiques, représentants de la société civile et universitaires s'accordent tous, en effet, à reconnaître que les problématiques explorées par ces sciences devraient être davantage prises en compte pour permettre aux

35 %

C'est le pourcentage de la population âgée de moins de 15 ans (UNFPA).

3 questions à... Felice Santa Maria

Très engagée en faveur de l'éducation et de la défense du patrimoine culturel, l'écrivain Felice Santa Maria préside le Comité SHS de la Commission nationale des Philippines depuis 1998. Elle y encourage le croisement des disciplines comme un facteur de développement humain et social.

Comment fonctionne le Comité SHS au sein de la Commission nationale des Philippines ?

Le Comité SHS travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec les autres comités de la Commission nationale des Philippines. L'ensemble de ses membres considère, en effet, que pour favoriser le développement humain et assurer la préservation de l'environnement et du patrimoine culturel il faut encourager la rencontre des différentes disciplines universitaires, non seulement entre les sciences sociales et humaines

elles-mêmes, mais également avec les autres sciences. En 1999, les Philippines ont ainsi envoyé une importante délégation des Comités chargés des sciences et technologie et des sciences sociales et humaines à la Conférence mondiale sur la science de Budapest afin d'alimenter une réflexion transdisciplinaire sur la science et son rôle dans le développement. « L'Agenda pour la science », adopté à l'issue de cette rencontre pour encourager les partenariats dans le domaine scientifique et permettre à la science de devenir un outil du

➔ Philippines d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et rester en phase avec les défis mondiaux.

Le Comité des sciences sociales et humaines des Philippines continue de soutenir les objectifs de l'UNESCO et la Commission nationale d'appuyer de nombreux projets parmi lesquels des initiatives en faveur des femmes, de l'éducation, de la paix ou encore de la promotion de la tolérance. De fait, les partenariats renforcés sont ceux centrés sur les sciences sociales et humaines. Le Comité SHS, qui cherche à donner au grand public les moyens de connaître l'importance et l'utilité des sciences sociales et humaines, occupe en effet un espace particulier en défendant l'idée que ces sciences sont le principal point d'entrée pour que se développe une conscience collective des concepts de sciences sociales et humaines dont le pays a besoin pour faire face aux transformations en cours.

Ainsi, un élément fondamental lie les multiples projets des différents comités sectoriels de la Commission nationale philippine : l'approche holistique utilisée dans leur mise en œuvre. En l'occurrence, le Comité SHS philippin déploie depuis sa création une approche intégrée incluant l'éducation, la culture, la science et la technologie, etc. Ainsi, les actions menées par les différents comités de la Commission nationale pour l'UNESCO des Philippines viennent perpétuellement se compléter, cherchant toutes à favoriser le développement de l'homme, de la société, de la communauté des personnes dans son ensemble, sans laquelle une société ne saurait exister. ¶

Ramon Tuazon, directeur de l'Institut asiatique de journalisme et de communication.



64 % C'est la proportion de filles parmi les étudiants scolarisés dans le secondaire en 2000-2005 (PNUD).

➔ développement, constitue depuis un document de référence à partir duquel nous déterminons les orientations à donner à notre engagement local et à nos projets. C'est en l'ayant constamment à l'esprit que les représentants du Comité SHS contribuent à de nombreux projets mis en place par d'autres comités, tels que le Comité de la culture, celui des sciences et des technologies ou encore le Comité local de communication. C'est aussi dans cette perspective que tous les comités de la Commission nationale apportent leur expertise au projet pour un Centre de formation continue qui est considéré comme un effort majeur des agences spécialisées dans l'éducation du gouvernement des Philippines.



« Il faut encourager la rencontre des disciplines universitaires. »

Sous l'impulsion de votre comité, un très important travail de recherche sur les phénomènes migratoires a été produit ces dernières années. Les résultats de ces recherches ont-ils influencé les politiques migratoires développées par les Philippines qui sont l'un des premiers pays à s'être déclaré prêt à signer avec la France un « accord de gestion concertée des flux migratoires » ? Nous n'avons pas été consultés directement sur cet accord, mais nos travaux sur les migrations philippines sont suffisamment connus pour qu'ils aient été pris en compte. Au-delà de ce cas précis, nous apportons notre contribution et notre expertise à de nombreux projets mis en place par notre gouvernement. Nous avons ainsi ➔

L'expérience des femmes philippines au service de la recherche sur l'égalité des genres

Créé en juillet 2007, le Réseau international de recherche sur les femmes et l'étude des genres de l'UNESCO sera, dans les deux prochaines années, piloté depuis Manille. Plus précisément depuis le *Miriam College*. Cette université s'est en effet vu confier la responsabilité d'animer cette plate-forme de recherche mondiale à l'issue d'une conférence qui a réuni des experts d'Afrique du Sud, d'Argentine, d'Australie, de Corée du sud, du Costa Rica, des États-Unis, du Kenya, du Liban, du Maroc, de l'Ouganda, de la Palestine, de la République de Trinité et Tobago, du Royaume-Uni et de la Turquie.

Un programme ambitieux

L'objectif ? Favoriser une approche intégrée des questions de genres dans l'ensemble du programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, soutenir le développement de formations de référence dans les programmes d'enseignement relatifs à ces questions, et développer des outils méthodologiques permettant un dialogue entre recherche et politique, tout en stimulant une réflexion critique sur les tendances émergentes en matière de droits

des femmes. Un programme ambitieux loin d'inquiéter la Présidente du *Miriam College*.

« L'université était prête et disposée à prendre cette responsabilité », affirme ainsi Patricia Licuanan, précisant « 80 années de tradition académique et des valeurs-clés, telles que la vérité, la justice et la paix, seront mises au service de ce projet, ainsi qu'un engagement fort en faveur de l'égalité des genres et un vaste réseau de spécialistes. » La Présidente de l'université estime que « depuis la 4^e Conférence mondiale des femmes qui s'est tenue à Beijing (Chine), en 1995, un environnement plus accueillant envers les femmes s'est mis en place, notamment à travers la législation ». Mais elle pointe également des limites.

Des leçons à tirer

« Les Philippines, par exemple, s'en sortent assez bien dans la promotion de l'égalité des genres, mais considérant le statut équitable des hommes et des femmes dans l'éducation, le nombre de femmes à des postes décisionnels, bien qu'impresionnant, devrait être encore plus élevé ». À ses yeux, « un travail important reste

à mener » que le réseau favorisera en partageant les expériences du monde entier. À commencer par celles des Philippines, où les ONG de femmes sont parmi les plus structurées, organisées et influentes. « Nous pouvons déjà partager les leçons tirées de leurs expériences », souligne le Dr Licuanan. Et à l'écouter, les leçons ne manquent pas.

Il y a d'abord « la leçon du partenariat » qui nécessite de « revitaliser les mouvements féministes » et de « réinventer les partenariats entre organisations gouvernementales et non-gouvernementales ». Ensuite, « la leçon de la passion » pour que l'engagement reste entier. Elle dit : « Il faut nourrir notre esprit, ce qui nous aidera à renforcer notre mouvement et à gérer les problèmes relationnels souvent observés à l'intérieur de groupes féminins ». Enfin, « la leçon de la patience », car, explique-t-elle, « nous avons eu notre lot de moments dont nous sommes fiers, mais aussi des périodes d'une médiocrité embarrassante. Nous devons donc être patients et déterminés. » ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Patricia Licuanan, présidente du *Miriam College*, president@mc.edu.ph, tél. : +632 426 0169

↳ récemment participé au Groupe de travail présidentiel sur la réforme de l'éducation, notamment sur l'éducation civique et les sciences humaines. De façon générale, nous essayons en effet de favoriser la rencontre entre les différents acteurs sociaux afin bien évidemment de créer un dialogue, mais également parce que nous sommes convaincus que « l'union fait la force » pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Les chercheurs en sciences sociales sont généralement assez critiques à l'égard des politiques. Comment le Comité SHS philippin parvient-il à créer une interface entre la recherche en sciences sociales et les décideurs ?

Beaucoup d'entre nous, au sein de la Commission nationale, entretenons des relations amicales, personnelles ou professionnelles de longue date avec les leaders du gouvernement à différents niveaux et dans des agences gouvernementales différentes. Nous n'avons donc pas à servir de médiateurs, à proprement parler, au nom de l'UNESCO, entre les experts et les décideurs politiques. Cela se fait naturellement en fonction des sujets. Néanmoins, nous sommes au service de notre pays et nos mandats peuvent être d'un à trois ans selon la façon dont le Président décide de gérer la Commission nationale, ni cette dernière ni son Comité pour les sciences sociales et humaines ne sont perçus comme s'inscrivant dans un calendrier

politique. Le Comité SHS est en effet non partisan et réputé pour apporter des informations et des opinions objectives, scientifiques, nourries par un réseau d'experts eux-mêmes non alignés. Travaillant activement pour développer les objectifs de l'Organisation, nous nous efforçons, à chaque changement de présidence, d'assurer le respect de ces objectifs par nos décideurs. Cela étant dit, si nos priorités stratégiques sont définies en fonction de celles de l'UNESCO, nous essayons de mettre en place des projets dans d'autres domaines afin d'accroître la connaissance de l'Organisation et favoriser de nouveaux partenariats pour une diffusion plus large de ses messages. ¶

Propos recueillis par Coraline Bardinat

Un réseau pluridisciplinaire pour mieux comprendre les phénomènes migratoires

Constitué de plus de 7 000 îles, l'archipel philippin a de tout temps connu les phénomènes migratoires. En témoigne, la mégapole de Manille qui est l'un des villes les plus peuplées au monde, ainsi que la croissance économique du pays portée par les transferts financiers d'une importante population de travailleurs émigrés, installés à Hong Kong, Singapour, dans les pays du Golfe persique, aux États-Unis ou encore en Italie.

De fait, les Philippines possèdent une histoire et une place stratégique pour contribuer à l'observation des phénomènes migratoires. Un réseau de recherche y a donc vu le jour en février 1996, sous l'impulsion directe du programme de l'UNESCO en sciences sociales et humaines, avec la collaboration du Conseil des sciences

sociales des Philippines et du programme de l'Organisation pour la gestion des transformations sociales (MOST). Il a permis, en l'espace de quelques années, la production d'un travail considérable afin d'éclairer la connaissance de tous et les décisions gouvernementales

Partenaire d'un plus vaste Réseau asiatique de recherche sur les migrations (APMRN) également créé sous l'égide du programme MOST, le Réseau de recherche sur les migrations aux Philippines (PMRN) joue depuis son origine un rôle de plateforme entre chercheurs en sciences sociales, universitaires, structures gouvernementales et non-gouvernementales, et secteur privé.

Coordonné par un conseil exécutif composé de 9 membres, dont certains sont parmi les penseurs philippins les plus

influents sur les questions de migrations, ce réseau rassemble une cinquantaine de spécialistes de disciplines différentes représentant pas moins de 20 institutions.

Le PMRN multiplie les études pluridisciplinaires et les forums publics, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des transformations sociales provoquées par les phénomènes migratoires, dans une société philippine de plus en plus multiculturelle.¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Virginia Miralao, directrice exécutive du Conseil des sciences sociales des Philippines, v.a.mirala@pssc.org.ph, tél. : +632 929 2671

49%

C'est la part des femmes parmi les 7 millions de migrants philippins estimés à travers le monde (OIM).

76

C'est le nombre de langues parlées aux Philippines où les langues officielles sont l'anglais et le filipino et où l'on recense plus de 500 dialectes (Site du gouvernement de la République des Philippines).

Quel enseignement tirez-vous de votre participation aux projets menés par le Comité pour les sciences sociales et humaines de la Commission nationale des Philippines ?

DR. MONA VALISNO, Conseillère spéciale de la Présidente de la République des Philippines pour la réforme de l'éducation

« L'utilité des sciences sociales et humaines ne fait aucun doute. Elles constituent d'ailleurs une dimension importante du travail mené par mon bureau, le Cabinet présidentiel pour l'éducation, et le Groupe de travail présidentiel pour l'éducation. Selon moi, les projets menés par le Comité chargé de ces sciences au sein de la Commission nationale pour l'UNESCO participe à la nécessité d'intensifier le holisme et l'application d'une réflexion critique à la réalité sociale. Les sciences sociales et humaines sont particulièrement adaptées au projet 'les écoles du peuple : une philosophie de l'éducation pour le 21^e siècle' que la Comité SHS a mis à l'honneur en juillet 2007. » ¶



© Jeff Werner / Flickr

Les écoles du peuple : une philosophie de l'éducation pour le 21^e siècle

Organisé, les 7 et 8 juillet 2007, par le Comité SHS de la Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO, en coopération avec l'Université Ateneo de Manille, le 1^{er} festival Karunungan a permis de célébrer le succès des méthodes éducatives utilisées aux Philippines. Placé sous le thème « Les écoles du peuple : une philosophie de l'éducation pour le 21^e siècle », ce forum a offert une opportunité d'échange et de partage autour de projets d'enseignement innovants, notamment ceux développés par les établissements les plus défavorisés.

La ville de Santa Carolina, située dans le Negros oriental, au centre du pays, est un exemple concret de cette démarche qui tient compte des réalités sociales et humaines en associant populations

et cultures locales. Dans cette commune, déclarée no man's land à la suite d'un conflit armé, les habitants ont construit des écoles élémentaires et secondaires, des établissements professionnels et développé des systèmes d'enseignement alternatifs, contribuant ainsi activement à offrir un avenir à leur ville, en moins de dix ans.

Dans la zone urbaine la plus dense des Philippines, *Metro Manila*, l'école élémentaire Payatas, située à côté d'une déchetterie, accueille des élèves venant des bidonvilles voisins. Une situation bien loin d'avoir découragé les enseignants, les élèves et leurs familles. Au contraire. Les efforts communs et les méthodes employées ont permis de hisser l'école Payatas de l'avant-

dernière place du palmarès au 10^e rang des 96 écoles de l'agglomération, et ce en l'espace d'à peine 4 ans.

Plus loin, enfouie dans les montagnes de la province d'Ifugao, dans le nord du pays, l'école centrale Kiangnan fut, elle aussi, mise à l'honneur à l'occasion du festival. Là, grâce à l'utilisation de matériel d'enseignement endogène, l'établissement a relevé le défi de passer d'une performance médiocre, inférieure à 50 % de réussite scolaire pour l'année 2002-2003, au groupe des cinq meilleures écoles du pays. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Rainier A. Ibana, directeur du département de philosophie de l'Université Ateneo de Manille, ribana@ateneo.edu, tél. : +632 426 6001

Les programmes d'éducation à la santé relus par les sciences sociales et humaines

Afin de soutenir le Département de l'éducation philippin dans la sélection des manuels devant servir de base aux programmes d'éducation à la santé, le Comité des sciences sociales et humaines de la Commission nationale des Philippines a pris l'initiative de passer en revue l'ensemble des manuels scolaires. Une étude, basée sur des approches qualitatives et quantitatives, s'est déroulée en plusieurs temps.

En 2002, une analyse conceptuelle fouillée du programme d'enseignement philippin, ainsi que des éléments relatifs à la santé et à la science des manuels scolaires et des manuels pour enseignants, a été d'abord menée, à partir des consignes habituellement données dans divers domaines comme la santé environnementale, la prévention des blessures, la sécurité, ou encore la nutrition. Les recommandations de l'Association américaine pour l'éducation en matière

de santé ont également été utilisées. Une table ronde a ensuite réuni des experts en anthropologie médicale, en médecine traditionnelle, en psychologie cognitive et en sciences sociales, ainsi que des éducateurs de santé scolaire et des représentants du Département national de l'éducation. D'autres matériels d'enseignement y ont été évalués selon des critères tels que la précision, la justesse, l'équilibre, la compréhension, la structure ou la présentation.

L'étude a montré que la plupart des ouvrages ont une structure logique et portent sur des sujets pertinents pour les problématiques de science et de santé, notamment pour ce qui concerne les questions de nutrition et de démographie. Elle a également relevé d'importantes omissions, tel que le débat sur le droit à la santé des enfants ou l'hygiène de vie. Le traitement de plusieurs domaines a été considéré inadéquat,

particulièrement celui relatif aux usagers des systèmes de santé, à la consommation et à l'abus de certaines substances.

Afin de combler ces insuffisances, erreurs ou lacunes, l'équipe de recherche a fourni au Département de l'éducation des commentaires et proposé corrections et ajouts. Ces recommandations devaient également stimuler le cycle d'apprentissage pour tous – décideurs, élèves, professeurs, superviseurs, et administrateurs sociaux – dans l'espoir d'encourager une culture de la qualité à tous les niveaux d'enseignement. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Jaime Galvez-Tan, directeur de l'Institut national pour la santé, jzgalveztan@yahoo.com, tél. : +632 9297797

Le programme de santé dans l'enseignement philippin
J. Galvez Z. Tan (éditeur), 116 p., Commission nationale pour l'UNESCO des Philippines et l'Institut national de la santé de Manille, Université des Philippines, 2005.
ISBN 971-8520-11-2



© Michael Larson / U.S. Navy photo

71

C'est, en nombre d'années, l'espérance de vie des 84,6 millions de Philippins recensés en 2005 (PNUD).

Quel enseignement tirez-vous de votre participation aux projets menés par le Comité pour les sciences sociales et humaines de la Commission nationale des Philippines ?

DR. FLORANGEL ROSARIO BRAID, ancien directeur de l'Institut asiatique de journalisme et de communication, aujourd'hui Conseiller principal de IAJC et directeur du Comité Communication de l'UNACOM

« L'équipe de l'Institut asiatique de journalisme et de communication que j'ai dirigé a été impliquée dans plusieurs projets du Comité SHS et notamment dans les ateliers sur la prise en compte des sciences sociales et humaines dans les manuels d'enseignement primaire et secondaire. Ces ateliers ont connu un franc succès et, bien qu'il n'y ait pas eu d'évaluation à proprement parler, ils ont notamment permis une prise de conscience sur l'importance des valeurs de l'éducation et sur la nécessité d'améliorer les critères d'évaluation des matériels utilisés dans l'enseignement. » ¶

Les sciences sociales et humaines pour améliorer l'apprentissage des connaissances

Dans le prolongement de son engagement en faveur d'une éducation de qualité, le Comité SHS philippin, en étroite collaboration avec le Conseil des sciences sociales des Philippines (PSSC), a mis à jour le point d'entrée des sciences sociales et humaines dans les programmes d'enseignement élémentaires et secondaires à savoir, les études sociales.

En l'an 2000, une première étude sur ce thème, dirigée par un groupe indépendant de chercheurs en sciences sociales, démontre l'absence d'un cadre conceptuel clair, cohérent et raisonné susceptible de servir de cadre pour les formations en sciences sociales. Sur la base de ce travail, fortement influencé par le programme de l'UNESCO en faveur de l'Éducation pour tous ainsi que par les Objectifs du Millénaire pour le développement, le PSSC publie, deux ans plus tard, un ouvrage proposant d'utiliser les concepts fondamentaux des sciences sociales et humaines pour améliorer l'apprentissage des connaissances et les méthodes d'analyse en sciences

sociales. Ce document, destiné aux enseignants et aux auteurs de manuels scolaires, défend très explicitement l'idée de faire converger les différentes sciences sociales et de lier sciences sociales et humaines entre elles. Le cadre conceptuel qu'il offre appelle un plaidoyer permanent.

Des activités de promotion sont donc mises en œuvre, parmi lesquelles un atelier, organisé en août 2004, qui a réuni à Manille, durant deux jours, une sélection d'auteurs, d'éditeurs et de graphistes de manuels d'enseignement des sciences sociales, des partenaires du secteur privé ainsi que les superviseurs et décideurs du Département national de l'éducation. Les participants à cette rencontre, organisée par le Comité SHS et l'Institut asiatique de journalisme et de communication, conviendront de l'importance du cadre proposé pour un enseignement en sciences sociales plus holistique. Ce cadre ne cesse de s'enrichir de l'apport des nombreux scientifiques et experts en sciences sociales et humaines avec lesquels collabore

la Commission nationale, mais également des résultats des différents projets développés par le Comité SHS philippin.

Tout récemment, un nouvel atelier de sensibilisation a été organisé avec le Collège national de gouvernance et d'administration de l'Université des Philippines. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Felice Sta Maria, présidente du Comité SHS de la Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO, felicestamaria@yahoo.com, tél. : +632 4344957

Les sciences sociales et humaines dans l'éducation de base des Philippines : étude des manuels d'enseignement élémentaire et secondaire – Volume 1
F. H. Hornedo, V. A. Miralao, F. P. Sta. Maria (éditeurs)
188 p., UNACOM, 2000. ISBN 971-8514-15-5

Utiliser les concepts fondamentaux de sciences sociales et humaines pour améliorer l'apprentissage des connaissances et méthodes d'analyse en sciences sociales – Volume 1
F. H. Hornedo, V. A. Miralao, F. P. Sta. Maria (éditeurs)
212 p., PSSC / UNACOM, 2002. ISBN 971-8514-21-X

Un partenaire privilégié : le Conseil des sciences sociales des Philippines

Le Comité SHS de la Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO et le Conseil des sciences sociales des Philippines (PSSC) associent leurs efforts, depuis plusieurs années déjà, afin de favoriser une meilleure prise en compte des sciences sociales et humaines à tous les niveaux.

Ce partenariat a émergé de la proximité des préoccupations et activités développées par les deux institutions. Créé en 1968, le PSSC a pour mission de promouvoir le développement des sciences sociales et de favoriser l'utilisation de la connaissance et l'expertise en sciences sociales dans la formulation des politiques publiques. Organisation privée à but non lucratif,

il regroupe plus de 50 spécialistes qui représentent des organisations, des groupes d'experts et des institutions spécialisées en sciences sociales. Il est le partenaire du Comité SHS philippin dans la mise en œuvre de nombreux projets, et particulièrement ceux développés dans le cadre du programme de l'UNESCO pour la gestion des transformations sociales (MOST).

Leur action commune la plus importante dans ce domaine a abouti à la mise en place du Réseau de recherche sur les migrations aux Philippines (PMRN) créé en 1996. Autre fruit de l'engagement conjoint du PSSC et du Comité SHS dans les activités du MOST : une étude de cas comparative sur la

recherche et la définition des politiques migratoires en Australie, aux Philippines et en Thaïlande menée dans le cadre d'un projet visant à valoriser l'interface entre recherche et action sociales. Mais le passage en revue des manuels scolaires philippins selon les concepts des sciences sociales et humaines reste sans doute l'un des plus spectaculaires résultats de cette collaboration étroite. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Virginia Miralao, directrice exécutive du Conseil des sciences sociales des Philippines, v.a.miralao@pssc.org.ph, tél. : +362 929 2671

Site web : www.pssc.org.ph

Pour aller plus loin



Points de vue des migrants philippins en Europe

F. M. Hoegsholm (Éditeur)
420 p., UNESCO MOST / PMRN / PSSC, 2007.
ISBN 978-971-8514-29-0

La maison des Philippines : voyageurs et habitants

Maruja M. B. Asis. (Éditeur)
200 p., UNESCO MOST / PMRN / PSSC, 2001.
ISBN 971-8514-19-8

À la découverte des communautés transnationales aux Philippines

V. A. Miralao et L. P. Makil (Éditeurs)
212 p., UNESCO MOST / PMRN / PSSC, 2003.
ISBN 971-8514-26-0



Les Philippines et les phénomènes migratoires mondiaux

F. V. Aguilar Jr (Éditeur)
451 p., UNESCO MOST / PMRN / PSSC, 2002.
ISBN 971-8514-20-1



Les travailleurs philippins en action : tendances, dilemmes et alternatives politiques

B. V. Cariño. (Éditeur)
200 p., UNESCO MOST / PMRN / PSSC, 2001.
ISBN 971-8514-14-7



La jeunesse philippine en transition – Vol. 1 : Sondage auprès des élèves de terminale d'établissements secondaires en zone urbaine

J. Natividad (Éditeur)
155 p., PSSC / Comité SHS de l'UNACOM, 2004.
ISBN 971-8514-24-4

Études des migrations philippines : bibliographie commentée

A. E. Perez et C. P. Patacsil. (Éditeurs)
UNESCO MOST / PMRN / PSSC, 1998.
ISBN 971-8514-13-9



La jeunesse philippine des écoles spécialisées – Vol. 2 : Sondage auprès d'élèves de terminale du Lycée des sciences des Philippines, du Lycée des arts et du Lycée de Montessori

V. A. Miralao
117 p., PSSC / Comité SHS de l'UNACOM, 2004.
ISBN 971-8514-25-2

La diaspora philippine : démographie des réseaux sociaux, autonomisation et culture

M. Tsuda
451 p., UNESCO MOST / PMRN / PSSC, 2002.
ISBN 971-8514-22-8

OUTILS

En collaboration avec l'Union interparlementaire, l'UNESCO met à la disposition de toutes les Commissions nationales pour l'UNESCO et des membres de son Secrétariat un guide pratique sur les parlements, leur mode de fonctionnement et la manière de faire appel à eux. Rédigé en pensant également aux parlementaires, ce manuel contient aussi des informations de base sur le fonctionnement de l'UNESCO et sur les domaines précis dans lesquels les élus nationaux peuvent apporter une contribution utile tels la ratification des instruments normatifs. Les parlementaires sont,



en effet, désormais, des partenaires de premier ordre pour les organisations internationales. Sur les quelque 200 États existant dans le monde aujourd'hui, 181 sont dotés d'un parlement. ¶

Guide de la pratique parlementaire
24 p., UNESCO/UIP, 2003.
ISBN 92-9142-174-X

Pour télécharger ce guide en anglais, en arabe ou en français : <http://unesdoc.unesco.org>

Pour plus d'informations ou pour se procurer la brochure, merci de contacter : ncp.pts@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 18 67

La sécurité humaine vue par l'UNESCO



Suite aux recommandations du Groupe intersectoriel sur la sécurité humaine créé en 2006 à l'initiative du Directeur général de l'UNESCO, l'édition anglaise d'un ouvrage sur l'approche de l'UNESCO en matière de sécurité humaine devait être disponible dès janvier 2008 et une version française mise en ligne dans les semaines suivantes.

Très attendue, la publication de *L'approche de l'UNESCO en matière de sécurité humaine* intervient à un moment charnière pour le concept de sécurité humaine apparu dans la première moitié des années 1990 dans un rapport du PNUD sur le développement humain intitulé *Nouvelles dimensions de la sécurité*. L'extension et l'application de ce concept à différents contextes et cultures continuent en effet d'être discutées comme l'ont démontré les multiples rencontres internationales et réunions régionales organisées sur ce sujet par l'UNESCO depuis 2001. Ces rencontres ont ainsi fait émerger des points de recoupement mais également l'existence de distinctions, entre les aires régionales et culturelles, sur les problématiques, les défis et les priorités couverts par la notion de sécurité humaine.

Comparant les recommandations formulées à l'issue de ces réunions, l'ouvrage insiste donc sur la

dimension évolutive et adaptative du concept de sécurité humaine. Offrant un éclairage rétrospectif sur les projets et les activités menés sur ce thème par l'UNESCO dans ses différents domaines de compétence, il synthétise également les projets actuels qui vont de l'éducation pour tous à l'égalité des genres, en passant par la bonne gouvernance ou encore le cadre normatif des droits humains.

Surtout, cette étude revient pour la première fois sur un questionnaire relatif à la notion de sécurité humaine élaboré et diffusé à travers le monde par la section Sécurité humaine, démocratie et philosophie de l'UNESCO. Restituant la richesse des commentaires des très nombreux experts, étudiants et membres du Réseau international de sécurité humaine ayant réagi à ce questionnaire, le livre offre plus que des témoignages : des propositions d'action.

Au total, *L'approche de l'UNESCO en matière de sécurité humaine* ouvre une indispensable réflexion sur les défis émergents, les fenêtres d'actions et les scénarios futurs possibles pour l'Organisation, au moment même où, en son sein, se posent plus que jamais les questions relatives à l'intersectorialité et à l'interdisciplinarité ainsi qu'à la compréhension des questions sociales et éthiques. Chaque chapitre du livre met ainsi en exergue les interrelations et les interdépendances entre la sécurité humaine et les domaines d'expertise et d'action propres à l'UNESCO. Que peut apporter une approche « sécurité humaine » de l'éducation et du patrimoine culturel menacé ? Qu'attendre d'une vision centrée sur l'être humain de la lutte contre la pauvreté et de la prévention des catastrophes naturelles ? Quel type de participation envisager avec les acteurs de la société civile ? Telles sont quelques-unes des questions soulevées.

Parmi les réponses, quelques

ambitions sont avancées : inventer de nouvelles formes de partenariat, s'engager dans une défense intelligente, réfléchie et systématique des populations les plus vulnérables, approfondir les liens entre les décideurs politiques et les communautés académiques. Autant de propositions qui toutes conservent comme centre névralgique et comme horizon réflexif et pragmatique les êtres humains, et en particulier les plus vulnérables d'entre eux. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter :
Section Sécurité humaine,
démocratie et philosophie,
peace&security@unesco.org,
tél. : +33 (0)1 45 68 45 53

Repenser la sécurité humaine

En complément de l'ouvrage sur l'approche de l'UNESCO en matière de sécurité humaine, un livre co-écrit par l'UNESCO et les éditions Blackwell devait être mis en vente en mars 2008.

Également rédigé en anglais l'ouvrage, intitulé *Repenser la sécurité humaine*, présente 7 études abordant les différentes dimensions de la sécurité humaine, telles que les liens entre cette dernière et les droits humains, la place du genre dans la promotion de la sécurité humaine, les défis éthiques et environnementaux, l'agenda suivi par le Réseau de la sécurité humaine ou encore les débats sur ce concept au sein des Nations Unies.

À travers la variété des thèmes abordés, qui révèlent la complexité d'une notion au domaine d'application très vaste, ce livre propose de renouveler et d'enrichir la réflexion sur le concept de sécurité humaine. ¶

Pour plus d'informations ou pour commander ce livre : www.blackwellpublishing.com

Contre la traite des humains au Lesotho et en Afrique du Sud

Après les études publiées sur le Bénin, le Mozambique, le Nigéria et le Togo, deux nouveaux documents d'orientation stratégique viennent de paraître sur le trafic d'êtres humains au Lesotho et en Afrique du Sud. Dans ces pays, la pauvreté, le Sida et le manque d'éducation poussent encore trop souvent femmes et enfants dans les bras des trafiquants.

Au Lesotho, les lois en vigueur sont mal adaptées et les moyens financiers insuffisants pour qu'elles soient appliquées. L'Unité de protection de l'enfant et des femmes, qui joue un rôle premier dans la lutte contre la traite, souffre ainsi d'un manque de personnel et d'un déficit de formation du personnel en poste. Pour les auteurs de l'étude, le silence entoure encore trop la question du trafic d'êtres humains et cette question devrait être davantage prise en compte par le Gouvernement. En Afrique du Sud, où plusieurs campagnes contre la traite des enfants ont été lancées depuis 1996, de nombreux défis subsistent. La pandémie de Sida, la persistance de manipulations des pratiques culturelles, la croissance du crime organisé et le grand nombre d'enfants, de femmes et d'hommes victimes du travail forcé nécessitent une attention constante dans les plans de lutte contre la traite des êtres humains. ¶

La traite des personnes en Afrique du Sud : Facteurs et recommandations
Document d'orientation stratégique 14.5
71 p., UNESCO, 2007. SHS/cct/2006/pi/h/6
(en anglais uniquement)

La traite des personnes au Lesotho : Facteurs et recommandations
Document d'orientation stratégique 14.6
60 p., UNESCO, 2007. SHS/cct/2006/pi/h/7
(en anglais uniquement)



Lutte contre la pauvreté : les résultats de 39 projets de recherche publiés

Un volumineux ouvrage rassemblant les résultats de 39 études soutenues par l'UNESCO, dans le cadre du Programme de petites subventions de recherche pour l'analyse des politiques sur l'éradication de la pauvreté, est disponible en version imprimée et sur le site web de l'Organisation, depuis la fin du mois de décembre 2007. Ce livre résume les principales recommandations de chaque projet de recherche conduit sur des thèmes différents, tels que Culture, tradition et communautés marginalisées (Inde, Pakistan), la pauvreté et les droits des populations autochtones (Chili,

Mexique et Pérou), les droits des jeunes vivants en zones périurbaines au Panama, l'impact du VIH/SIDA sur les personnes, les défis des politiques de protection environnementales, la protection des droits des populations autochtones (Argentine, Mexique), etc. Lancé en 2004, ce programme de recherche visait notamment à aider certains États membres de l'UNESCO à élaborer des stratégies et des plans d'action pour lutter contre la pauvreté basés sur les droits humains. Parmi ses bénéficiaires : des chercheurs d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud et d'Amérique latine et des Caraïbes. ¶

Programme UNESCO de petites subventions sur l'éradication de la pauvreté. Renforcer les capacités nationales pour la recherche et l'analyse des politiques. Résumé des résultats et des recommandations des projets de recherche dotés de bourses.

332 p., UNESCO, 2007. ISBN 9 78 9231 040764 (uniquement en anglais)

Pour plus d'informations, merci de contacter : Chifa Tekaya, c.tekaya@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 47 20



Les droits de l'homme font-ils la loi ?



À l'heure où l'ensemble de la communauté internationale célèbre le 60^e anniversaire de la déclaration des droits de l'homme, l'UNESCO s'associe à l'éditeur britannique Ashgate pour publier un ouvrage qui constitue une source d'informations inestimable pour tous ceux qui travaillent dans le domaine des droits humains.

Conçu à partir du cadre juridique international des droits de l'homme, *Les droits humains dans l'éducation, la science et la culture : développements et défis légaux* mêle aperçu sur le contenu, les modalités d'application et les obligations étatiques correspondants à ces

droits, avec des analyses sur les difficultés relatives à leur mise en œuvre.

Cet ouvrage commence par une présentation des principes d'indivisibilité et d'interdépendance entre tous les droits humains avant de traiter des questions liées aux droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur justiciabilité, leur application en droit privé et le développement d'indicateurs permettant de mesurer leur mise en application.

En conclusion, il traite du droit à l'éducation, du droit de bénéficier des progrès scientifiques et de leurs applications, ainsi que du droit de participer à la vie culturelle, le contenu et la portée de l'exécution de ces deux derniers droits ayant particulièrement besoin d'être davantage éclairés. ¶

Pour commander ce livre : www.unesco.org/publishing

Les droits humains dans l'éducation, la science et la culture : développements et défis légaux

Édité par Yvonne Donders et Vladimir Volodine.

336 p., UNESCO / Ashgate, 2007. 39,00 €. ISBN 978-92-3-104073-3 (uniquement en anglais)

Une Europe multiculturelle jusque dans ses campagnes

Disponible gratuitement sur internet, la *Revue internationale des sociétés multiculturelles* (IJMS), publiée exclusivement en anglais, consacre son dernier volume à la question de l'intégration des migrants dans les régions rurales des nouveaux pays d'immigration en Europe. Ce numéro explore ainsi les différents processus d'intégration et témoigne de la manière dont les migrations vers les zones rurales contribuent à gérer le problème du dépeuplement des campagnes, en permettant, souvent, d'y maintenir des services publics et en dynamisant le secteur privé. À travers plusieurs études de

cas, on découvre que, dans le sud de l'Europe, un flot soutenu de migrants vient nourrir, depuis les années 90, une forte demande du secteur agricole, tandis que dans les pays du nord de l'Europe, tels que l'Irlande et l'Écosse, les migrants en provenance des pays ayant intégré l'Union européenne en 2004 ont désormais bien plus de chance de trouver un emploi dans les campagnes que dans les centres urbains. ¶

Pour lire ce numéro : www.unesco.org/shs/ijms/vol9/issue1 (uniquement en anglais)

Les jeunes invités à s'auto-évaluer en Asie du Sud

Un document d'orientation stratégique tirant les leçons du suivi d'un projet de l'UNESCO visant des adolescentes d'Asie du Sud vient d'être publié afin de partager cette expérience avec le plus grand nombre. Le projet « Rompre le cycle de la pauvreté chez les femmes », lancé en 2002 dans le cadre du programme intersectoriel de l'UNESCO contre l'extrême pauvreté, a en effet contribué à rendre un maximum d'autonomie aux jeunes femmes qui y ont participé, en leur permettant d'accéder aux connaissances de base nécessaires pour transformer leurs vies au sein de leur communauté.

Il a également permis de tirer des leçons sur le développement de l'estime de soi par l'acquisition de compétences, grâce à l'implication de jeunes de la même génération dans le suivi et l'évaluation du projet. ¶

Pour plus d'informations ou pour commander ce document, merci de contacter : ucj@unesco.org

Évaluer l'autonomisation des jeunes à travers des groupes de suivi et d'évaluation : les leçons et perspectives pour une reproduction.

Documentation d'orientation 09.1, série Pauvreté. 108 p., UNESCO 2007.

APPEL À CONTRIBUTIONS



Ce magazine est le vôtre

Si vous souhaitez réagir à l'actualité du Secteur des sciences sociales et humaines, ou publier un article ou des photographies sur un sujet lié au programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions à l'adresse suivante : shs@unesco.org

BONNE IDÉE !



Les municipalités italiennes, responsables mais pas centrales

par Tiziana Caponi

Les premières interventions visant à encourager l'intégration des immigrés en Italie ont été lancées entre la fin des années 80 et le début des années 90 par les administrations municipales des principales villes d'accueil du Nord du pays, souvent en collaboration avec les organisations du secteur tertiaire déjà engagées dans l'assistance et l'hébergement des immigrés arrivés dans les années 70.


Tout au long des années 90, différents modèles se sont consolidés. Alors que, par exemple, la question du logement a toujours été au cœur des préoccupations à Milan, à Bologne on accordait davantage d'attention aux enjeux culturels, tels que l'éducation interculturelle et la médiation culturelle comme moyens d'accès aux services sociaux, tandis qu'à Turin¹, l'administration municipale prenait de nombreuses initiatives novatrices pour les mineurs étrangers non-accompagnés.

En revanche, au même moment, dans le Sud de l'Italie, inertie et délégation informelle aux associations bénévoles prévalaient. Les recherches sur les politiques locales à Naples, Caserte, Palerme et Rome ont révélé le rôle crucial joué par le réseau des paroisses catholiques et par les organisations à but non lucratif dans la fourniture d'hébergement d'urgence et de logements aux immigrés, y compris en situation irrégulière.

Si les deux premières lois sur l'immigration de 1986 et de 1990 reconnaissaient, dans une certaine mesure, la compétence de l'administration locale concernant les problèmes quotidiens des immigrés, elles

n'abordaient toutefois pas le problème de la différenciation territoriale en matière d'accès aux droits sociaux et l'écart existant en matière de services sociaux entre les régions et les villes du Nord et celles du Sud. Des ressources spécifiques étaient fournies aux collectivités régionales afin de créer les premiers centres d'hébergement, mais aucune politique nationale pour l'intégration au niveau local n'était réellement poursuivie.

La première tentative de forger un cadre plus cohérent pour la rationalisation des mesures d'intégration au niveau local a été avancée par une loi en 1998. Un « Fonds national d'intégration » était établi pour fournir des ressources financières afin de mettre en œuvre les « Programmes d'intégration » approuvés par les autorités régionales. Ceux-ci devaient être basés sur les accords passés avec les autorités municipales, qui étaient chargées, de leur côté, de coordonner les diverses organisations engagées dans l'offre de services aux immigrés sur le territoire municipal (organisations de charité, bénévoles, unions, etc.). La Loi de 1998 reconnaissait, par ailleurs, le rôle central joué par les collectivités locales s'agissant des catégories d'immigrés nécessitant une protection humanitaire, telles que les mineurs non-accompagnés et les femmes victimes du trafic d'êtres humains. Un budget spécial a même été introduit pour financer les projets visant à soutenir les victimes d'exploitation sexuelle et du trafic.

En 2002, une loi d'immigration du centre-droite, appelée Loi Bossi-Fini, toujours en vigueur, a confié aux 

↳ municipalités davantage de responsabilités en matière d'hébergement des demandeurs d'asile, conformément à l'expérience positive du « Projet national d'asile », lancé en 2000 grâce à un accord entre le *Home Office*, l'Association nationale des municipalités italiennes et le Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés.

Dans le même temps, dès 2003, le Fonds national d'intégration subissait des coupes budgétaires considérables et était intégré dans un budget plus général, le Fonds social, attribué aux Régions en vue de financer la totalité des services sociaux. Aujourd'hui, il revient donc aux Régions de décider si – et dans quelle mesure – les ressources de ce Fonds doivent être spécifiquement affectées aux politiques d'intégration des immigrés.

Malgré ces changements du cadre institutionnel, le rôle des municipalités dans le soutien à l'accès des immigrés aux services sociaux et à l'intégration demeure crucial. Ces cinq ou six dernières années, l'attention s'est réellement de plus en plus focalisée sur les enjeux relatifs à leur participation politique et à leur engagement dans les processus de prise de décision, comme en atteste le nombre croissant d'administrations locales qui ont mis en place, en cette période, des Comités consultatifs d'immigrés et/ou des conseillers spéciaux représentant les habitants étrangers au sein des Conseils municipaux². Depuis 2001, de nombreuses villes comme Forlì, Turin, Venise, Gênes et Ancône font pression sur le gouvernement italien en faveur du droit de vote des immigrés.

La reconnaissance du droit de vote au niveau local pour les étrangers qui vivent dans le pays depuis au moins 5 ans constitue d'ailleurs un des points les plus pertinents du projet de loi du gouvernement, présenté en avril 2007, qui vise à réformer la loi de centre-droit de 2001. Ce projet de loi reconnaît le rôle des administrations locales vis-à-vis des populations immigrées vivant sur le territoire, et leur attribue l'entière responsabilité de la procédure de renouvellement de l'autorisation de séjour, actuellement du ressort du siège national de la police.

De l'autre côté, deux nouveaux fonds ont été récemment créés : le Fonds pour l'inclusion sociale des immigrés, introduit par le ministre de la Solidarité sociale, et le Fonds spécial du *Home Office*.

Ces fonds ne concernent cependant pas spécifiquement les municipalités : tandis que le premier est accessible aux institutions publiques comme aux organisations privées/bénévoles, le second est affecté à ce que l'on appelle les Comités territoriaux³ établis par les Préfectures, qui sont censés rassembler tous les acteurs traitant des migrations au niveau local, municipalités comprises.

Reste que cette prolifération de fonds spéciaux et de ressources *ad hoc* va clairement à l'encontre de la volonté de rationaliser les politiques locales d'intégration, qui était l'objectif central de la loi centre-gauche d'immigration de 1998. De fait, les administrations locales italiennes paraissent aujourd'hui essentiellement responsables des problèmes urgents et du secours aux catégories d'immigrés les plus vulnérables, telles que les femmes victimes du trafic, les mineurs non-accompagnés et les demandeurs d'asile, alors qu'elles semblent avoir perdu la place centrale qu'elles occupaient précédemment dans les politiques d'intégration. ¶

* * *

¹ Pour une révision plus générale des politiques locales d'immigration et de la prise de décision politique en Italie et en Europe, voir : G. Zincone et T. Caponio, *The Multilevel Governance of Migration*, in R. Penninx, M. Berger and K. Kraal, *The dynamics of international migration and settlement in Europe: A state of the art*, Amsterdam University Press, p. 269-304. Une version plus longue est également disponible sur : www.imiscoe.org

² Voir le rapport Asgi-Fieri disponible (en italien) sur : www.fieri.it

³ Les Comités territoriaux ont été établis par la loi de 1998 dans le but de favoriser l'agenda des politiques d'immigration au niveau provincial. En réalité, leurs compétences, peu clarifiées, se superposaient à bien des égards avec les responsabilités traditionnellement du ressort des autorités locales – provinciales et municipales. Aucun budget n'était attribué à ces institutions jusqu'en 2007.



Tiziana Caponi

Née à Turin, en 1970, Tiziana Caponi est titulaire d'un Doctorat en Science politique de l'Université de Florence, et enseigne la sociologie politique à la faculté des Sciences politiques de l'Université de Turin. Chercheuse au Forum international et européen de recherche sur l'Immigration (FIERI, Turin), elle est également membre du réseau d'excellence européen Migrations internationales, intégration et cohésion sociale en Europe (IMISCOE), au sein duquel elle coordonne les activités du Groupe C9 sur « la gouvernance à multi niveaux des migrations ». Elle fait partie du comité d'experts qui a évalué le projet de Chaire UNESCO « Inclusion sociale et spatiale des migrants internationaux : politiques urbaines et pratiques sociales » de l'Université de Venise. ¶



L'UNESCO commémore le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Le 10 décembre 2007, Journée internationale des droits de l'homme, l'UNESCO a donné le départ d'une année entière placée sous la bannière du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, lors d'une cérémonie, organisée au siège de l'UNESCO à Paris, à laquelle participait le représentant du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Bacre Ndiaye.

À cette occasion, deux grands témoins, Karel Vasak, juriste et spécialiste des droits humains, et H. Gross Espiell, Ambassadeur et Délégué permanent de l'Uruguay auprès de la Déclaration de 1948, ainsi que sur le rôle de l'UNESCO dans sa mise en œuvre.

Après la diffusion d'un court documentaire retraçant, en quelques images et de fortes déclarations, 60 ans de combat pour faire valoir les droits fondamentaux de tous les êtres humains, la cérémonie s'est poursuivie par plusieurs interventions d'experts, portant sur les défis actuels et futurs des droits relevant des domaines de compétence de l'UNESCO : le droit à l'éducation, le droit à la liberté d'opinion et d'expression, le droit de prendre part à la vie culturelle, le droit de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications.

Camilla Crosso, coordinatrice de la campagne latinoaméricaine pour le droit à l'éducation (CLADE), a ainsi souligné la nécessité de poursuivre une défense active de l'approche basée sur les droits humains du droit à l'éducation, et d'inscrire prioritairement à l'agenda le développement d'une éducation de qualité gratuite et obligatoire pour tous. Kwamé Karikari, directeur de la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest, a, quant à lui, centré son intervention sur les grands défis de l'illettrisme, de l'inégalité entre hommes et femmes, de la pauvreté, de la dépendance technologique et de la marginalisation de l'usage des langues des minorités.

Virginia Bonoan Dandan, membre du Comité des Nations Unies pour les droits économiques, sociaux et culturels, a fait part de sa confiance dans la capacité de l'UNESCO à répondre aux défis que posent la pleine mise en œuvre et la réalisation des droits culturels, tandis que Yvonne Donders, directrice adjointe du Centre de droit international d'Amsterdam, a applaudi les efforts fournis par l'Organisation dans l'approfondissement des connaissances sur le droit de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications.

Un message de Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, a également été diffusé rappelant que l'ensemble du système des Nations Unies développerait des activités jusqu'au 10 décembre 2008. L'UNESCO, pour sa part, saisira l'opportunité de cette commémoration pour faire le point sur la situation des droits relevant de ses domaines de compétence, en collaboration avec ses États membres et leurs Commissions nationales, ainsi qu'avec l'ensemble de son réseau de partenaires, au premier rang desquels les Clubs et Chaires UNESCO.

Plusieurs activités régulières seront ainsi placées sous la bannière de ce 60^e anniversaire, des conférences régionales seront organisées et deux conférences internationales se tiendront, fin 2008. L'Organisation accueillera également, à Paris, en septembre 2008, la 61^e Conférence annuelle des ONG, en partenariat avec le Département de l'information publique des Nations Unies, qui aura précisément pour thème la célébration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle. ¶

Pour plus d'informations, merci de contacter : Vladimir Volodine, vvolodine@unesco.org, tél. : +33 1 45 68 38 29

Agenda

Janvier

21-22 janvier

14^e séminaire national sur « Les États-nations face aux défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest » dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO. Libéria. (bbarry@sentoo.sn)

21-23 janvier

Sport - Concours pour les étudiants en Thaïlande sur le thème « Jeunesse et sportivité dans l'éducation physique ». Surat Thani, Thaïlande. (s.sophia@unesco.org)

Février

13-16 février

Conférence mondiale sur « Le développement des villes : innovation démocratique et transformation sociale pour des villes inclusives du XXI^e siècle ». Porto Alegre, Brésil. (marlova@unesco.org)

25-27 février

15^e et dernier séminaire national sur « Les États-nations face aux défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest » dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO. Nigeria. (bbarry@sentoo.sn)

Mars

5-6 mars

Forum des ministres du développement social de l'Asie du Sud. New Delhi, Inde. (m.faanini@unesco.org)

8 mars

Célébration de la Journée internationale des femmes. Paris, France. (sg.corat@unesco.org)

21 mars

Célébration de la Journée internationale de lutte contre les discriminations. Paris, France. (s.lazarev@unesco.org)

Mai

7-9 mai

Session de formation pour les maires anglophones et les autorités locales sur le guide de l'UNESCO *Des Quartiers historiques pour tous*, financé par l'Andalousie et la municipalité de Séville au centre de formation de l'ONU-HABITAT, à Séville. Séville, Espagne. (b.colin@unesco.org)